

# LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés? - Oui  
Sont-ils appliqués? - Non!

Revue tri-mensuelle pour les Ligueurs

ABONNEMENTS D'UN AN

France . . . . . 20.00  
Etranger . . . . . 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV<sup>e</sup>  
TÉL. GOBELINS 25-32  
Directeur: Emile KAHN

Adresse Télégraphique:  
LROITHOM-PARIS  
Chèques postaux:  
c/c 218.25, PARIS

## SOMMAIRE

### UN CRI D'ALARME

Suzanne COLLETTE

### POUR MAINTENIR LA PAIX

L. EMERY

Gabriel CUDENET

### LES ÉVÉNEMENTS DE JANVIER 1937

### EN ESPAGNE

René CHATEAU

L. EMERY

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.  
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.



12 298

Deux grands circuits de PRINTEMPS vers l'

# U. R. S. S.

A) Paris—Berlin—MOSCOU—LENINGRAD—Varsovie—Paris

B) Paris—Berlin—Moscou—Leningrad—Pays Scandinaves—Paris

**A l'occasion**  
des Vacances de Pâques (du 21 mars)  
des Fêtes de Mai (du 24 avril)  
au 9 mai

Tout compris à partir de  
**2150 frs**

Tous bureaux de voyage ou INTOURIST-France, 12, rue Auber, Paris-9<sup>e</sup>

### Sections du Rassemblement Populaire

demandez une représentation des  
**IMMENSES SUCCÈS :**

## LES MARCHANDS DE CANONS

3 actes de Maurice ROSTAND

## JEAN JAURÈS CONTRE LA GUERRE

3 actes de F. CANELLI

Ecrire aux Tournées SEDILLOT

24, rue La Bruyère, Paris (9<sup>e</sup>). — Tél. Trinité 78-74

Artistes syndiqués des Théâtres de Paris

Décora spéciaux

Références des principaux théâtres municipaux

### ALBERT AÉLION

CONSEIL JURIDIQUE

Dans un près de 200 ans Membre Honoraire de Chambré  
Synthèse des lois relatives en matière de commerce  
et industries de France

Membre de l'Institut Juridique de France

TOUS PROCÈS ET RECOURS EN JUSTICE A FORFAIT

Téléph. PROV. 41-75  
R. C. Seine 411-250

3, Rue Cadet - PARIS (9<sup>e</sup>)

## VILLEGIATURES

**NICE** HOTEL DU MIDI, 16, rue d'Als. Lorr. Face Liège  
Droits H. Meilleur accueil, propreté et tranquillité.  
Chambre depuis 12 fr. — Pension complète depuis 30 fr.

### UN TRESOR CACHÉ!

dans les 500.000 obligations non réclamées du Cré-  
dit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, CH. Fer,  
Panama, etc., publiées avec tous les Tirages (Lots et  
Paris). Abonnez-vous : 1 an 12 fr. Journal Mensuel  
des Tirages, Bureau C.T. N° 6, fg. Montmartre, Paris

### TARIF DE PUBLICITE

La ligne en 7 (55 lettres ou signes) ..... 5 fr.  
La page (25 x 16,5) divisible ..... 750 fr.

CARILLON  
1000  
225<sup>1</sup>

CHRONOMETRE  
100<sup>1</sup>

**BIJOUTERIE  
HORLOGERIE  
JOAILLERIE  
ORFÈVRE**

## Chéo

Maison de Confiance fondée en 1874  
**150, B<sup>e</sup> Magenta - Paris**  
TRUDAINE 05-02

**GRAND CHOIX DE  
BIJOUX et DIAMANTS  
D'OCCASION**

Achat et  
échange de  
tous  
bijoux

DIAMANTS  
PREMIERES  
QUALITES

LE GRAND CHOIX  
D'ALLIANCES  
et de bagues  
de fiançailles

MÉNAGÈRE  
N° 101  
225<sup>1</sup>  
en 100<sup>1</sup>

Toutes confiances à Chéo

LE BON BIJOUTIER  
QUI VOUS RECEVRA AU BIEN ET VOUS SERVIRA CONSCIENCEUSEMENT

**COMPAREZ LE CHOIX  
LA QUALITE  
LES PRIX**

A TOUS LES PRIX ILS SONT BEAUX  
LES BIJOUX DE CHEZ **Chéo**

Catalogue gratuit

Remise de 40 % aux Ligueurs

**LE DRAPEAU**  
POUR  
**SOCIÉTÉS  
MAIRIES  
FESTES**

**ARTICLES  
POUR  
COTILLONS**

**ABROBERT**  
TAIN (DROME)  
CATALOGUE FRANCO

**INSIGNES  
FLEURÉTES  
ET TOUS ARTICLES  
POUR FÊTES**

**ILLUMINATIONS  
FELIX D'ARTIFICES**

Le Gérant : JEAN AUGER.



Imprimerie centrale du Croissant (S<sup>té</sup> N<sup>lle</sup>)  
19, rue du Croissant, Paris-2<sup>e</sup>

## UN CRI D'ALARME

par Suzanne COLLETTE

L'illustre écrivain allemand Thomas Mann, prix Nobel de la littérature, vient d'infliger aux dirigeants actuels de l'Allemagne une condamnation non moins significative et non moins retentissante que ne l'a été l'attribution à Ossietzky du prix Nobel de la Paix.

Cette fois, c'est un Allemand qui parle aux Allemands. Un Allemand vivant en Suisse dans un exil « que l'on ne saurait sans exagération qualifier de *volontaire* », attendu, dit-il lui-même, — « que je ne serais plus de ce monde si j'avais tenté de retourner en Allemagne ». — C'est un écrivain aimé et vénéré de son public qui, depuis son exil, s'était tu de propos délibéré. Car il se croyait destiné à être « un représentant plutôt qu'un martyr » de son pays, et mieux fait pour répandre dans le monde « une certaine sérénité supérieure que pour attiser les querelles et les haines ».

Au reste — et il ne s'en cache pas — Thomas Mann avait vivement souhaité garder le contact avec son public allemand « et ne pas permettre à la politique de rompre avec balourdise les liens ténus qui unissent un auteur au pays dont il est l'émanation subtile ».

En recevant, il y a quelque temps, la nouvelle de sa dénationalisation, Thomas Mann avait gardé un silence obstiné. Un événement plus récent l'a amené à le rompre.

Une lettre en date du 19 décembre dernier, signée du doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Bonn, l'a informé que, en conséquence de sa dénationalisation, il avait été rayé de la liste des docteurs honoris-causa de cette Université, et qu'il n'avait plus le droit de porter ce titre désormais.

A cette missive, l'illustre écrivain répond par une lettre publique parue en brochure aux éditions Oprecht, de Zurich, sous le titre « *Une correspondance* ».

C'est un long cri d'angoisse et d'alarme jeté par un patriote devant l'abîme où roule son pays.

Ayant accusé réception de la « triste communication » que lui a faite le doyen de la Faculté, Thomas Mann déclare tout d'abord que « la lourde complicité » encourue par les universités

allemandes, et cette « grave incompréhension du moment historique » qui a fait d'elles « le terrain nourricier des puissances maléfiques qui ravagent actuellement l'Allemagne » l'avaient depuis longtemps dégoûté de la dignité académique qu'on lui retire aujourd'hui. Depuis longtemps, il avait cessé de s'en prévaloir.

Il lui suffit que la même dignité lui ait été conférée par l'Université américaine d'Harvard, en considération expresse du fait que « de concert avec un tout petit nombre de ses contemporains, il a su garder la haute dignité de la culture allemande ». Il suppose que, selon l'usage, la lettre du doyen a été affichée au tableau noir de l'Université. Il souhaite, en revanche, que le même honneur soit fait à sa réponse. Il se pourrait alors, dit-il, qu'en la lisant, maints étudiants ou professeurs fussent saisis d'un certain effroi. Une telle lecture leur fournirait l'occasion exceptionnelle de jeter un regard furtif « sur le monde des esprits libres » d'où les ont exclus l'ignorance et l'isolement auxquels on les a réduits.

Thomas Mann pourrait se borner à ces simples remarques. Mais il ne le veut pas. Devant sa dénaturalisation universitaire, il ne saurait rester muet comme il l'a fait pour sa dénaturalisation politique.

En fait, il n'a pas cessé, depuis quatre ans, de méditer douloureusement sur le paradoxe que constitue son destin d'exilé dépouillé de ses biens, mis au ban de l'Allemagne, lui qui s'était toujours senti en communion profonde avec l'âme même de son pays et comme bercé par sa tradition spirituelle.

Il a fallu que de bien graves erreurs fussent commises en Allemagne pour que sa vie prit une orientation si peu conforme à ses tendances naturelles. Mais son exil s'explique précisément par le fait que « dans la mesure de ses faibles forces », il a essayé de barrer la route à ces erreurs « effroyables ».

Longtemps avant de quitter son pays, il avait provoqué la fureur des dirigeants actuels en leur refusant son adhésion et en exprimant tout net l'horreur qu'ils lui inspiraient. Bien avant la bourgeoisie allemande — « aujourd'hui désespérée » — il avait en effet compris quels hommes et quelles doctrines tentaient de s'imposer ici-bas.

\* Les articles insérés sous cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. — N.D.L.R.

Et la vie lui eût été impossible, il n'aurait pas pu mener à bien sa tâche d'écrivain, il aurait littéralement « étouffé », s'il n'avait pas, parfois, exprimé sans détour cette « horreur insondable » que lui inspiraient les paroles « misérables » et les actes « plus misérables » encore qui se perpétuaient dans son pays natal.

Il ne pouvait ni ignorer ni oublier que, pour l'étranger, sa réputation d'écrivain était étroitement liée à l'idée d'une Allemagne aimée autant qu'estimée. Quel que fût son désir de s'abandonner tout entier à ses rêveries d'artiste, il ne pouvait rester insensible au tort incommensurable que portent à cette Allemagne-là ses dirigeants d'aujourd'hui.

« Etre un écrivain allemand habitué aux responsabilités qui s'attachent à ses paroles — écrit Thomas Mann — ...être un Allemand dont le patriotisme consiste à croire à l'importance morale considérable de ce qui se passe dans son pays... me taire, me taire absolument devant tout le mal inexpiable, devant tous les crimes déjà commis et qui se commettent encore journellement : crimes contre le Droit et contre la Vérité, crimes contre les individus et crimes contre l'Homme? — Me taire devant le danger redoutable que constitue ce régime dévastateur, vaut-il dans son ignorance effroyable de l'heure qui a sonné pour le monde à l'horloge du Destin? »...

Tel son ancêtre Luther à la Diète de Worms, Thomas Mann répond : « Impossible! »

\* \* \*

Il suffit au reste de se demander qui sont ces hommes auxquels des circonstances fortuites et lamentables ont conféré le pouvoir de lui dénier la qualité d'Allemand, pour mesurer tout ce que leur geste comporte de ridicule.

« J'aurais insulté l'Allemagne et le Reich, en m'élevant contre ces hommes! Ils ont l'aplomb incroyable de s'identifier à l'Allemagne... alors que le moment n'est peut-être plus éloigné où le peuple allemand tentera l'impossible pour ne pas être confondu avec eux! »

Où les nazis ont-ils conduit l'Allemagne en moins de quatre années?

L'Allemagne — affirme Thomas Mann — est « à bout de forces, vidée moralement et physiquement par sa politique de surarmement qui menace le monde entier, qui entrave le monde entier dans l'accomplissement de sa mission propre, qui le détourne de la tâche urgente et gigantesque de la paix ». L'Allemagne — (et l'on devine avec quelle douleur un Allemand a pu écrire ces mots) — l'Allemagne n'est aimée de personne; le monde entier la considère avec inquiétude et avec aversion; elle est à deux doigts de la catastrophe économique, et c'est avec épouvante que ses « ennemis » tendent leurs mains vers elle pour arrêter au bord de l'abîme un membre aussi important de la future communauté des peuples. » Ils sont tout prêts à lui venir en aide, pourvu

qu'elle consente « à revenir à la raison », à s'adapter aux nécessités réelles du moment, au lieu « d'imaginer hypocritement je ne sais quelle misère de légende ».

Et l'on aboutit ainsi à ce paradoxe. Tandis que les Nations menacées se voient forcées de venir en aide à l'Allemagne pour l'empêcher d'entraîner dans sa chute l'Europe tout entière, en déchainant cette ultima ratio, la guerre, dont elle ne détourne pas ses regards; tandis que ces mêmes nations traitent l'Allemagne, ou plus exactement « ses incroyables dirigeants » comme les médecins traitent leurs malades, avec mille précautions, mille indulgences et une patience « inépuisable, si ce n'est très reluisante », les chefs nazis, eux, ne répondent à ces avances que par une politique de force et d'hégémonie.

Jeu tout à fait inégal pense Thomas Mann.

En effet, si l'un des partenaires ourdit une « politique quand les autres ne songent plus à la politique mais à la paix, il va de soi que ce partenaire récoltera au moins pendant un temps donné, des avantages certains »...

Mais, poursuit encore Thomas Mann dans une pathétique envolée : « Malheur au peuple qui, ne sachant plus à quel saint se vouer, chercherait finalement son salut dans les horreurs d'une guerre détestée à la fois des hommes et des dieux! Ce peuple-là courrait à sa perte. Et il sera alors battu, au point de ne plus se relever jamais! »

\* \* \*

D'ailleurs, quel peut bien être le sens du national-socialisme en tant que système de gouvernement? A quelles fins peut-il bien tendre?

Selon Thomas Mann, il n'a qu'un sens, il n'a qu'un but: mettre le peuple allemand en pleine forme pour la « prochaine guerre ». Et pour ce faire, il élimine sans pitié, il étouffe, il extermine toute velléité contraire à ce but. Ce qu'il veut, c'est faire de ce peuple un instrument de guerre, d'une docilité sans limite, aussi ignorant qu'aveugle et fanatique. On ne saurait trouver à un tel régime d'autre explication, d'autre excuse que celle-là. Sinon, à quoi rimerait « tous les attentats contre la Liberté, contre le Droit... sans parler de tous les crimes secrets ou avoués dont il s'est rendu cyniquement coupable? Si l'on retranchait de ce régime l'idée directrice qui est la sienne : la guerre, considérée comme fin en soi, il ne resterait plus que les vaines tortures. Il serait purement absurde. Et il serait parfaitement inutile.

Or, c'est là que git précisément la vérité, la tragique vérité. *Le régime national-socialiste est absurde et il est inutile.*

Parce que, dit Thomas Mann, « on ne lui permettrait pas de faire la guerre ». Et parce que, du point de vue de cette idée directrice elle-même qui est de tendre absolument et totalement les forces de la nation vers et pour la guerre, il provoque l'effet contraire de celui auquel il aspire.

Et Thomas Mann d'affirmer qu'aucun peuple du monde ne se trouve aussi peu en état, aussi to-

talement incapable de faire face à une guerre que le peuple allemand d'aujourd'hui.

Tout d'abord, il n'aura aucun allié, « pas un seul au monde ». L'Allemagne serait seule, tragiquement sûre d'elle-même encore dans sa solitude, mais le pire, c'est qu'elle serait seule aussi en face d'elle-même.

« Intellectuellement amoindrie et avilie, moralement minée, profondément déchirée, en proie à la méfiance insurmontable que lui inspireraient ses chefs et tout ce qu'ils lui ont fait subir pendant des années, inquiète d'elle-même, ignorante mais dévorée de noirs pressentiments » : voilà comment l'Allemagne partirait en guerre. Non pas comme en 1914, mais dans l'état où elle se trouvait en 1917 et 1918.

« Les 10 0/0 d'Allemands qui sont les profiteurs directs du régime actuel » ne sauraient suffire à gagner une guerre : c'est du moins l'avis de Thomas Mann, la plupart des citoyens ne verraient que l'occasion de secouer le joug ignominieux et qui, dès la première défaite, se transformerait en guerre civile.

Faire la guerre : c'est pour l'Allemagne une *impossibilité*, déclare encore Thomas Mann. Si donc ses dirigeants gardent encore la moindre parcelle de raison, les assurances répétées qu'ils donnent de leur pacifisme ne sont pas, comme ils le glissent à l'oreille de leurs adeptes d'un air entendu — « des mensonges tactiques » — mais l'humble conscience qu'ils ont de cette impossibilité.

\*\*\*

Mais alors, si la guerre ne doit pas être et ne peut pas être, que signifie ce régime de « brigands et d'assassins ? ». A quoi bon cet isolement, cette hostilité universelle, ce régime du bon plaisir, cette mise en tutelle de l'intelligence, cet obscurantisme et tout ce qui s'ensuit ? Pourquoi l'Allemagne ne reviendrait-elle pas à l'Europe pour se réconcilier avec elle ? Pourquoi ne reprendrait-elle pas librement sa place dans une organisation européenne de la paix ? Cet événement, avec ce qu'il entraînerait de retour à la Liberté, au Droit, à la dignité humaine et au bien-être général, serait

salué par la planète entière avec des cris d'allégresse et de joyeux carillons. Pourquoi pas ceci plutôt que cela ? Est-ce uniquement parce qu'un régime qui, en chacune de ses paroles et en chacun de ses actes nie les Droits de l'Homme et qui veut simplement s'accrocher au pouvoir, se renierait et se détruirait lui-même s'avisait de faire la Paix dès lors qu'il n'est pas en mesure de faire la guerre ?

Une telle justification n'apparaît pas, non plus, à Thomas Mann comme suffisante.

\*\*\*

Sans doute le doyen de la Faculté de Bonn, à qui cette lettre est adressée, l'a-t-il refermée depuis longtemps ? Sans doute s'est-il effrayé d'entendre un langage dont on a perdu l'habitude en Allemagne ? Peut-être demeure-t-il épouvanté à la seule idée que quelqu'un ait encore l'audace d'user de la langue allemande selon la vieille coutume, c'est-à-dire en toute liberté ? Cependant, ce qui a inspiré à Thomas Mann une telle réponse, ce n'est point l'orgueil mais l'angoisse que lui cause le destin de son pays. C'est une angoisse dont les despotes de l'Allemagne n'ont pas réussi à le libérer en décrétant qu'il n'était plus Allemand. Depuis quatre ans, elle ne l'a pas quitté une seule heure et il a parlé, pressé par une « détresse immense ».

Et cette angoisse, et cette détresse sont telles que Thomas Mann ne peut plus les exprimer que sous forme de prière :

« Que Dieu vienne en aide à notre pays violenté, à notre pays plongé dans les ténèbres ! Qu'il lui rapprenne à vivre en paix avec le monde et avec lui-même ! »

Qui de nous, étant à la fois l'ami du peuple allemand et de la paix, ne se sent ému de telles paroles ?

— Qui de nous ne partage l'angoisse de Thomas Mann ?

— Qui de nous ne s'associerait au vœu qu'il formule du fond de son désespoir ?

Suzanne COLETTE.

**A paraître incessamment :**

# LE CONGRÈS NATIONAL DE 1936

Compte-rendu sténographique

Adresser les commandes au siège de la Ligue

# POUR LA PAIX

## Deux opinions

### I

#### Paix économique, sincère et désarmée

par L. ÉMERY

... Autour du 10 janvier (1) a passé sur l'Europe une des plus grandes rafales de panique dont nous ayons le souvenir. A son origine était le mensonge. Elle ne nous a pas conduits au pire, mais elle nous a révélé une fois de plus la faiblesse désastreuse de ceux qui devraient être les défenseurs de la paix, par la vérité et le sang-froid.

D'abord, ce furent les notes allemande et italienne sur le problème des volontaires. Comme Bergery l'a très bien montré (Flèche du 16 janvier) et comme on l'avait tout de suite constaté à Londres, ces notes qui n'excluaient pas du tout un accord limité et rapide étaient en somme inespérément favorables et conciliantes. Il était légitime, certes, d'en profiter pour pousser le plus vite possible à l'instauration du contrôle, gage de sincérité et d'exécution loyale. Les journaux, « nos » journaux, préférèrent s'indigner sans lire (et surtout sans laisser lire leurs lecteurs) contre la mauvaise foi fasciste et ses procédés évasifs et dilatoires. Pas d'armistice prématuré surtout ! telle est leur devise. Sans doute la palme, note encore Bergery, appartient-elle à « l'Humanité », mais sa façon de présenter les choses ne faisait que porter au grotesque ce qui se lisait partout...

Bien plus graves furent les nouvelles qui, soudain, attirèrent les regards vers le Maroc. Le jour même où la presse allemande annonçait que l'état-major français préparait l'annexion du Maroc espagnol, la nôtre rétentissait de révélations sur l'installation de la Reichswehr à Ceuta et Méhilla, avec casernes pour 30.000 hommes (mais oui!), plates-formes pour 420 (sic) et bases d'hydravions magiquement découvertes. Vous dites que cette coïncidence suffit à prouver la manœuvre, que ces précisions effarantes rappellent les pires absurdités du temps de guerre et qu'il était élémentaire au moins de vérifier avant de prendre feu. Mais c'est que vous ne connaissez pas la bouillante ardeur de nos pacifistes ! On vit M. Bayet sonner le tocsin dans « l'Œuvre », M. Victor Basch, à la tête du Comité de Rassemblement populaire, aller presser M. Delbos d'être énergique, M. Jouhaux claironner qu'on sacrifiait « le prestige de la France ». Quant à

(1) Article paru dans les *Feuilles Libres* du 25 janvier. Nous le reproduisons ici comme l'expression de la pensée d'un ligueur.

« l'Humanité », ... « l'Humanité » où Jaurès pendant des années combattit désespérément l'aventure marocaine, dénonça les perfidies de notre politique, montra dans la conquête de l'empire chérifien le type même de l'aventure faite au profit des seigneurs de la banque, de la métallurgie et des mines, par un pays qui ne cessa de violer sa signature et de pratiquer la méthode du fait accompli... Le Maroc est notre Ethiopie; pour tout pacifiste, pour tout démocrate, il devrait signifier honte et remords. Or, le fait accablant est là : toute la gauche, au moins officiellement, a vibré pour la défense du Maroc contre un autre impérialisme qui, maintenant, reprend la route que nous-mêmes avons suivie; la gauche n'a pas eu d'autre réaction que celle de la conservation pure et simple du fruit de l'injustice. Si blasé qu'on soit, il y a tout de même des moments où l'on s'émerveille. Quand certains parlent d'accepter des risques de guerre pour la défense de l'Espagne républicaine, et plus encore de la Révolution espagnole, on peut trouver cette tactique erronée, mais on ne songe pas à en contester les aspects solides et logiques, et même, pour peu que ses partisans soient prêts à payer d'exemple, la noblesse; en la combattant, on la comprend, on l'estime. Mais préparer moralement la guerre pour « notre » Maroc, pour empêcher que les Allemands exploitent les mines du Riff, pour conserver la sécurité de Gibraltar ! Ah oui ! décidément ces chefs sont des hommes de gouvernement. Je ne sais si, comme on le dit, les fausses nouvelles qui ont créé tout ce tumulte étaient fabriquées par le Comité des Forges ou les banquiers de la Cité; ce serait naturel et compréhensible; le miracle commence à l'adhésion empressée de ceux qui devaient être le plus en défiance, et en défense.

\*\*\*

Nous voici donc forcés de souligner à nouveau la carence des grandes organisations démocratiques et ouvrières dans l'action pour la paix. Il y a, quelques mois, leur conversion se dissimulait encore sous le masque juridique de la « sécurité collective ». La sécurité collective, sans désarmement, sans révision des traités, c'était assurément la guerre. Mais on pouvait avoir encore quelques illusions parce qu'il subsistait des formes et de

pseudo-garanties de droit : avant de recourir à la pression pénale, à l'intervention généralisée, il fallait du moins une décision du Conseil de la S.D.N. et l'on pouvait croire ou feindre de croire que cette décision serait prise après constatation manifeste, indiscutable des faits. Quel progrès aujourd'hui ! Pour sauver la paix, il faut que la France soit « ferme », c'est-à-dire intransigeante, et tout de suite, sans plus rien vouloir entendre, forte de son armée et de ses alliances. Admirable politique, et combien neuve ! A vrai dire, il ne nous paraît pas indispensable qu'il existe une C.G.T., une Ligue des Droits de l'Homme, un parti communiste pour la professer ; on l'avait découverte avant eux, et même, pour la définir, telle formule latine...

Comment se fait-il dès lors que la paix conserve encore des chances, et même que ces chances soient, pour le moment, assez sérieuses ? Ce n'est pas, hélas ! si amer que soit ce paradoxe, par la vertu des pacifistes. Certes, nous sommes de plein cœur avec les groupes pacifistes qui essaient de remonter le courant, et tout notre espoir pour l'avenir est qu'ils parviennent à redresser les grandes organisations et à éclairer le peuple, mais, dans l'immédiat, leur influence est malheureusement bien faible ; si, en 1914, les formations ouvrières qui, alors, pensaient correctement, ont pourtant été vaincues avec tant de facilité, qu'en serait-il aujourd'hui qu'elles sont profondément troublées et corrompues par le nationalisme antifasciste et russophile ? Certes, la paix *définitive* ne peut être que le socialisme international triomphant mais la paix en 1937 ?

Il se trouve heureusement que certains ministres ont été plus sages que les peuples, que Blum a eu l'inoubliable mérite de risquer l'impopularité, que Delbos lui-même a montré au moins du bon sens et du calme et puisqu'il faut une tradition gouvernementale, qu'ils ont su préférer celle de Rouvier et de Caillaux à celle de Delcassé et de Poincaré. Seulement, faute d'avoir su, ou pu, rallier les masses à des initiatives de paix courageuses et étendues, les voilà contraints à l'extérieur comme à l'intérieur de s'appuyer sur certains éléments du grand capitalisme qui se trouvent, *au moins provisoirement et par intérêt*, jouer la carte de la paix.

Au premier rang de ces forces figure la finance anglo-américaine, dont Francis Delaisi nous a lumineusement expliqué l'action. Le fait décisif est que l'Angleterre et les Etats-Unis sont aujourd'hui encombrés de capitaux inutilisés et que le loyer de l'argent y est au plus bas. Encore, l'éventualité d'une stabilisation définitive des monnaies conduit-elle à considérer comme disponible à bref délai l'énorme stock d'or que la Banque d'Angleterre, la Banque de France et la Banque fédérale des Etats-Unis utilisent présentement comme fonds d'égalisation des changes. Il est conforme aux lois profondes du régime que ces milliards dormants deviennent l'instrument d'une grande et profitable opération destinée à la fois à soutenir

et à vassaliser l'économie des pays qui ont le plus besoin de crédits, c'est-à-dire évidemment l'Allemagne et l'Italie. Ainsi prend corps l'idée d'une politique de collaboration économique européenne, et l'on s'explique que le problème des matières premières, de l'or, des crédits et des débouchés commerciaux soit enfin posé comme moyen et condition de la paix, d'une paix rémunératrice.

Il est indéniable que cette intention coïncide en partie avec l'idée que nous avons toujours soutenue, c'est-à-dire l'octroi à l'Allemagne de ce qui lui est indispensable pour assurer l'existence paisible de sa population. Seulement, nous avions rêvé que cette politique pouvait être imposée et exécutée par la démocratie et le socialisme, d'abord parce qu'elle était la justice, ensuite parce que, donnant la paix précaire qu'est déjà l'absence de guerre, elle eût pu contribuer à l'édification d'un ordre humain et durable. Cette espérance ayant été déçue, et certains éléments du Front populaire préférant prendre la succession de Déroulède et de Clemenceau, il ne nous reste plus le choix ; il faut bien nous résigner — en y aidant — à la conclusion d'une entente aux origines impures, mais qui, tout compte fait, serait bien préférable à la tension présente. Sans doute, le capitalisme anglo-saxon qui s'apprête à y jouer le rôle principal en sortira renforcé ; sans doute, il lui importera peu, au cours de la négociation, de sacrifier les libertés du peuple espagnol ; sans doute, il ne tiendra aucunement à définir la paix provisoire par ce qui pourrait contribuer à la pérenniser et il y laissera subsister au contraire les causes générales de guerre qui sont dans le régime même. Mais qu'est-ce que cela prouve, sinon notre défaillance constante, notre incapacité à concevoir et imposer les gestes utiles ? N'ayant pas su faire ce que nous aurions pu dépouiller de tout venin, allons-nous pousser l'aberration jusqu'à refuser la chance qui s'offre, parce qu'elle est mêlée de mal et de bien ?

\* \* \*

Oui, il faut s'associer énergiquement à cette tentative de paix économique qui peut sauver l'Europe. On n'a pas tort de dire que Blum et Delbos agissent comme s'ils étaient liés — et c'est un fait — à la politique des conservateurs anglais, c'est-à-dire de la Cité. Dès l'instant qu'ils n'ont pas osé prendre l'initiative d'offres concrètes, loyales et étendues à l'Allemagne, dès l'instant que la guerre civile espagnole leur retirait, pour une telle politique, l'appui des chefs communistes ou syndicalistes et des masses fanatisées, que pouvaient-ils faire d'autre ? Blum étant taxé de trahison parce qu'il dinait avec Schacht et menacé de grèves politiques parce qu'il ne cédait pas à la folie, a dû voiler ses intentions et abriter son action derrière le paravent de l'alliance franco-anglaise resserrée pour la « sécurité » de l'Occident. Tout ce que peuvent espérer maintenant les éléments pacifistes du gouvernement (il y en a d'autres), tout ce que le peuple devrait leur donner la force d'exiger et

d'entreprendre, c'est qu'on intègre dans les tractations déjà amorcées le maximum d'avantages et qu'on s'efforce de ne pas les payer par trop de concessions à la ploutocratie.

Pour donner ce pouvoir à nos négociateurs, il faut donc que les masses et d'abord que les cadres des organisations montrent qu'ils sont acquis à cette méthode de revision économique des traités. Il est inouï qu'on doive encore démontrer la légitimité de certains arguments fascistes. Dire que l'Allemagne, l'Italie et le Japon sont trop peuplés sur un territoire trop étroit, c'est, paraît-il, capituler devant l'hitlérisme. Eh bien ! il est temps de traiter par le mépris ces inepties démagogiques et de dire nettement qu'un fait est un fait, malgré Staline et Gabriel Péri. Les trois grands pays fascistes feront sûrement la guerre pour le pain, si on ne leur accorde pas raisonnablement ce qu'il leur faut pour vivre et travailler. Nier cette vérité élémentaire, c'est accepter la fatalité du conflit.

Non seulement l'opinion publique doit reconnaître cette certitude fondamentale, mais il lui faut exiger que la paix économique et financière soit proposée dans des conditions qui excluent toute manœuvre, qui ne puissent constituer un simple alibi avant le recours à la force. Qu'on ne recommence pas la farce du désarmement, négocié sans conviction, et pour rejeter sur le partenaire la responsabilité d'un échec souhaité et prévu. Il fut un temps aussi où la S.D.N. s'occupait de la répartition des matières premières ; elle interrompit son effort, essouffée, après avoir produit le texte d'une convention sur le régime international du noir animal... De même qu'on n'affirme pas avoir tout fait pour éviter la guerre quand on aura proposé à Hitler quelques livraisons de noix de coco, ou même la restitution d'une île du Pacifique. Le mauvais riche ne sera pas sauvé parce qu'il aura acheté pour deux sous de paradis. Que la Banque des Règlements Internationaux soit mise à même d'ouvrir un large compte à l'Allemagne et à l'Italie, qu'on les associe à l'exploitation de mandats coloniaux importants, qu'on leur assure par des traités de commerce les débouchés nécessaires à leur pleine restauration ; que tout soit fait avec audace et grandeur. Et qu'on ne répète plus que ce sera nous sacrifier pour elles, puisque la collaboration internationale et la reprise des échanges sont le remède spécifique de la crise et la condition de la prospérité générale. Ce ne sera pas davantage consolider le fascisme, puisqu'ainsi au contraire on agira sur les facteurs économiques qui, dans une large mesure, l'engendrent et l'entretiennent.

Mais en même temps que l'action pacifiste doit veiller à la sincérité et à l'efficacité de l'opération, elle doit tout faire pour que sa contre-partie soit aussi fructueuse que possible. D'après quelques déclarations récentes on envisagerait comme compensation à l'octroi de crédits à l'Allemagne et du reconnaissance par elle du Pacte franco-russe et du Pacte franco-tchécoslovaque. Avouons que cela nous paraît mince. Le véritable objectif est le re-

tour au désarmement, après avoir levé l'obstacle psychologique qui, jusqu'alors, l'a fait échouer. La participation populaire au grand marchandage de liquidation ne saurait signifier autre chose que la volonté d'y voir joindre la déflation militaire. A chaque progrès dans la voie des échanges et de la solidarité internationale, il faut faire correspondre les étapes successives du désarmement. Les armées sont aujourd'hui pour les Etats fascistes sinon un moyen de guerre immédiate, du moins un moyen de chantage. Puisque nous acceptons maintenant ce que nous aurions été habiles et justes de reconnaître avant le chantage, nous avons le droit d'exiger que disparaissent ces instruments de menace et de contrainte, et bien entendu chez nous, du même pas que chez les autres.

Quant à l'Espagne, l'idée se répand enfin que le meilleur moyen de sauver son peuple martyrisé est d'arrêter la guerre civile, tout de suite, et de laisser les Espagnols fixer librement leur régime. Ce serait une grande iniquité et un grand malheur qu'une Espagne asservie au fascisme ; le malheur et l'iniquité seraient à peine moins grands s'il s'y établissait une dictature communiste. Plus se prolonge la guerre, plus la ruine et la mort préparent une telle issue. On finira par comprendre que les vrais défenseurs du peuple espagnol ne sont pas ceux qui le considèrent comme un matériel humain pour de grands desseins politiques, qui veulent lutter — c'est-à-dire le faire lutter — jusqu'au bout, sans reconnaître que ce qui est en train de s'édifier sur des monceaux de cadavres, ce n'est pas la Révolution populaire, mais le morne servage du militarisme rouge ou blanc, mortel dans tous les cas pour la liberté. Sauver l'Espagne, c'est donner au paysan, à l'ouvrier espagnol la possibilité de se relever, de s'affirmer et d'abord de vivre. C'est mentir aux masses que de les exciter à crier : « Jusqu'au bout ! » La solidarité doit se traduire par l'apport de secours matériel, cela va sans dire, mais aussi par l'appel à l'armistice immédiat, au libre plébiscite sous contrôle international, à l'organisation dans la péninsule d'un régime fédératif grâce auquel pourraient s'apaiser les haines, et, au moins en Catalogne reprendre l'édification socialiste.

\*\*\*

Tel est le programme de paix valable pour les mois à venir. Il n'a qu'une valeur relative et provisoire et ne dispense pas de la propagande générale qui le domine et le prolonge pour la société sans classes, sans frontières et sans armée. Mais déjà quelle tâche, et malgré tout, quel espoir ! Seulement il ne suffit pas d'y adhérer ; il y faut travailler, tous et partout. Ligueurs, membres du C.V.I.A., instituteurs du S.N., syndicalistes et français veuille, non seulement la paix, mais les français veuille, non seulement la paix, mais les moyens de la paix, et qu'il le dise d'abord à tous les bergers en délire ?

L. EMERY.

(Feuilles Libres, 25 janvier 1937.)

## II

## Sauvegarder la paix

par Gabriel CUDENET

Un grand débat est ouvert. Il s'agit simplement de la paix du monde.

Il semblerait qu'entre gens de gauche et notamment qu'entre ligueurs nous devrions tous être unis. Cela malheureusement n'est pas. Qu'est-ce qui doit nous départager ?

Qu'on me permette à moi qui ai eu l'honneur de rapporter devant le comité national de Rassemblement populaire, le projet relatif à la politique extérieure, projet qui, adopté à l'unanimité, est devenu le programme du Rassemblement en matière de politique extérieure, de me référer à un texte qui est devenu notre charte.

La Ligue des Droits de l'Homme, ne l'oublions pas, a adhéré au Rassemblement — son Président est le Président du Rassemblement — nous ne pouvons, quels que soient nos sentiments personnels, nous libérer d'un engagement par lequel nous n'avons pas cessé d'être liés.

\* \*

Le programme du Rassemblement populaire fait reposer toute notre action diplomatique sur le double principe de la paix indivisible et de la sécurité collective.

Il proclame le respect des contrats, il conserve à la S. D. N. son rôle et il réclame l'application des pactes qui, du convenant au Pacte franco-russe — constituent la loi internationale. C'est cette loi qui est souveraine. C'est le fait qu'on l'observe et qu'on le défie qui règle l'attitude du gouvernement français envers les puissances qui sollicitent le concours de son amitié.

Le Rassemblement n'a prononcé aucune exclusive contre aucun Etat. Il n'a pas rejeté l'idée d'un désarmement général et contrôlé, il l'a préconisée et il n'a pas fondé — ce qui eût été son droit, sa politique sur une distinction éliminatoire entre les nations de servitude et les nations de liberté. Il s'est borné à évoquer cette vérité courante que paix et liberté sont indivisibles. Il n'a pas pris son parti de la rupture intervenue entre la S. D. N. et les Etats fascistes. Il a affirmé — tout au contraire — qu'il convenait de « *s'efforcer de ramener à Genève ceux qui s'en étaient éloignés* ». La formule d'accord est largement ouverte à toutes les bonnes volontés, puisqu'elle s'énonce ainsi : « *Ne se résigner à aucun départ. Ne rendre impossible aucun retour* ».

\* \*

Principes et méthodes sont donc clairement déterminés.

Il reste à savoir — dès lors — si il existe depuis six mois dans les organisations et les partis inscrits au Rassemblement une autre conception de la paix et des moyens de maintenir la paix.

A notre connaissance, aucun de ces partis, aucune de ces organisations n'a manifesté le désir de reviser l'accord passé en 1936 et que le suffrage universel a sanctionné.

Le pays — d'ailleurs — n'admettrait pas qu'on engageât sa destinée dans une voix qu'il n'a pas choisie.

Appliquer et défendre le programme de politique extérieure du Rassemblement populaire, c'est obéir à la volonté de la Démocratie française.

Que nous proposent au surplus ceux de nos amis qui semblent enclins à chercher d'autres solutions que celles que nous avons proposées aux électeurs républicains et que ceux-ci ont accepté d'enthousiasme ?

A vrai dire : une aventure.

Je respecte profondément leur pensée, je ne veux pas méconnaître la noblesse des mobiles qui les animent, mais je ne crois pas que leurs propositions conduiraient à autre chose qu'à l'anéantissement de leurs propres rêves.

Nous sommes tous d'accord pour condamner les fautes du passé, pur affirmer qu'il eût fallu prendre l'initiative d'une révision des traités — au lieu de subir l'initiative hitlérienne — et plus encore qu'il eût fallu tenir la sécurité d'un désarmement général au lieu de la chercher péniblement dans les hasards d'une concurrence effrénée de toutes les formes du surarmement européen.

Nous sommes également d'accord pour considérer que la guerre n'est pas une fatalité historique, qu'il n'y a pas de peuples qui se haïssent mais simplement des gouvernements qui les empêchent de s'aimer. Il n'est pas de nations que le sort prédestine à la puissance, d'autres à la soumission. Il n'est qu'une immense masse humaine, mobile et douloureuse, à laquelle on a donné la double préoccupation de la gloire et de la haine pour ne pas lui laisser le temps de penser au bonheur.

Mais où nous ne sommes plus d'accord, c'est quand d'aucuns font du pacifisme un élément de servitude. Quand ils acceptent une paix qui n'est plus qu'une formule d'existence animale : la paix de troupeau en sursis d'abattoir.

Ce pacifisme ne tend pas à émanciper les hommes, mais à les confirmer dans leurs vocation de misère. Le suprême bien ce n'est pas la vie,

c'est la pensée. Vivre n'est rien, si l'on ne sauvegarde pas les raisons de vivre.



Tout le problème se ramène donc à ceci : est-il possible pour une démocratie issue d'une révolution et qui, à travers les formes légales en poursuit le mouvement, en agrandit les conquêtes, de séparer la notion de paix de la notion de liberté et de tenir son repos de la bonne volonté précaire d'un pouvoir établi par la force — maintenu par la force et fatalement enclin, le jour où il n'aura plus besoin de la considérer comme un complice, à la considérer comme une proie — ?

La paix que nous offre M. Hitler, c'est cela. Ce n'est pas le bienfait collectif auquel participeront indistinctement tous les êtres de toutes les patries, c'est une concession que les Etats totalitaires font provisoirement à des nations libres qu'ils ont intérêt à ménager.

Il suffit de relire le discours du Führer pour se rendre compte qu'il ne souhaite rien de ce que nous souhaitons — que tous ses actes, comme tous ses rêves, ont une direction opposée à nos intérêts comme à nos espoirs.

On va répétant qu'on ne peut pas fonder la paix sur l'identité des régimes politiques. Admettons-le. Mais faut-il au moins qu'il y ait identité de valeurs morales. Il n'est pas dans l'ordre matériel de contrat possible entre des pays s'il n'y a pas accord préalable et permanent sur le cours des monnaies. Il faut un signe commun, une mesure standard.

Il faut également dans l'ordre spirituel un signe commun, une disposition standard. Les signatures, les contrats répondent à cette nécessité.

Or, le chancelier nous dit qu'il n'accorde de l'importance aux signatures et aux contrats que dans la mesure où ils ne contrarient pas les besoins de l'économie allemande — le développement de la grandeur allemande !

Soyons juste: si un gouvernement français employait de tels procédés de discussion, ne serions-nous pas unanimes à le condamner et n'irions-nous pas proclamant que sa gestion diplomatique n'étant qu'une longue provocation, il porte la responsabilité de toutes les ripostes que l'Europe sera seule à lui infliger ?

Nous avons dénoncé Maginot et Tardieu qui n'étaient que des Hitler à mi-voix !..

Pourquoi hésiterions-nous à flétrir Hitler lui-même, non pas parce qu'il est Allemand, mais parce qu'il est Hitler ?

Quelques amis nous supplient, pour apaiser les fureurs de l'Oreste nazi, de lui concéder la révision du Traité de Versailles !

Mais il n'y a plus de traité de Versailles. Réparation, désarmement unilatéral de l'Allemagne, Sarre, Rive gauche du Rhin, Fleuves, Responsabilité de la guerre, tout cela a été mis en miettes par le chancelier !

C'est la première fois dans l'Histoire qu'on assiste à ce spectacle d'un traité déchiré par le vaincu devant des vainqueurs résignés !

Il reste trois choses à offrir au Führer: l'Alsace-Lorraine, la Tchécoslovaquie et la Pologne. Si nous nous résignons à ces trois abandons, nous n'abolirions pas l'injustice de Versailles, nous la renverserions.

Nous serions ramenés peu à peu aux clauses de Francfort, puis aux conventions qui — à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle — consacrèrent le partage de la Pologne.

La Tchécoslovaquie — comme les Etats danubiens ne sont pas nés de l'appel du canon, mais de l'appel du président Wilson. Toutes ces nations, que les actes de 1919 ont ressuscitées, étaient des captives que nous avons délivrées. Des hommes d'Etat maladroits, manquant de générosité et d'espace dans l'esprit ont cherché à se servir d'elles pour des fins d'injustice et de domination, c'est entendu. Nous n'avons pas à être les banquiers et les armuriers de ces puissances et à en faire l'élément de l'hégémonie française. Mais nous n'avons pas non plus à les abandonner aux entreprises qui conditionnent l'hégémonie allemande.

Même réflexion en ce qui concerne la Russie. Il n'y a aucune analogie possible entre la situation d'avant-guerre et la situation actuelle. Nos révisionnistes ont-ils jamais demandé à Hitler d'annuler le traité de Brest-Litowsk, traité signé sur le tambour imposé aux Russes affamés. L'U.R.S.S. a recherché pourtant l'amitié allemande malgré Brest-Litowsk. L'accord de Rapallo a réglé les rapports des deux nations jusqu'à l'arrivée du Führer. C'est celui-ci qui a voulu la rupture, c'est celui-ci qui, le 11 septembre 1934 a refusé de signer l'engagement de non-agression envers Moscou ! Le pacte franco-russe n'est devenue le pacte franco-russe que parce que Berlin n'a pas permis la signature du pacte de l'Est. Les textes sont là, et ce n'est ni Paris, ni Moscou qu'ils accusent.

Comment peut-on hésiter quant à la résolution — mûrie — avouée du chancelier d'attaquer la Russie? C'est là un des objectifs essentiels de sa politique parce qu'il conjuge la haine très neuve du parti nazi contre le bolchevisme et la vieille haine du german contre le slave. Mais la destruction de la Russie n'est qu'une préface. Il se peut même que pour détruire la Russie, Hitler ne commence pas par la Russie. Il cherche pour le moment à séparer la France de l'U. R. S. S. pour pouvoir acculer notre patrie à l'isolement de juillet 1870.

Il a fait rééditer à 2 millions d'exemplaires le *Mein Kampf* qui n'est qu'un long appel aux armes contre la France. Toute une jeunesse est d'une façon, à la fois scientifique, sportive et pédagogique, préparée à la guerre.

L'habileté consiste à nous attirer dans le piège où nous attira Bismark lors des affaires de Belgique et du Luxembourg. Nous obliger à nous dresser contre nos amis et, l'heure venue, nous

dénoncer à ces amis mêmes comme des traîtres à leur cause. Nous offrir l'amitié allemande dans la mesure où elle nous compromet et nous la refuser dans la mesure où elle nous soutient.

L'atroce tuerie d'Espagne n'a donc pas ouvert tous les yeux?

Ne comprend-on pas que, sans guerre déclarée, Hitler peut en finir avec l'indépendance de n'importe quel pays? Il lui suffit de s'assurer le concours d'une faction fanatique et corruptible, à l'intérieur du territoire qu'il convoite, d'armer, de payer cette faction — et derrière l'écran de l'insurrection anticommuniste de faire avancer les soldats du Reich.

On laissera gouverner le pays ainsi vaincu par un personnage à la solde des nazis et, un à un, les peuples libres seront colonisés par le national-socialisme triomphant. C'est un nouveau mode de conquête invisible. Il aboutit pratiquement aux mêmes effets que l'autre.

J'ai lu avec surprise que des journalistes français avaient failli provoquer le conflit européen en publiant la nouvelle d'un « faux » débarquement allemand au Maroc.

Nos camarades ont bien à la légère condamné des gens qui sont dans la vérité. Oui! dans la vérité. Demandez à Léon Blum qu'il vous communique le télégramme du général Noguès, mes chers amis, ouvrez le dossier, vous apprendrez qu'un seul mot était inexact : le mot *ont* débarqué. Il fallait lire *vont* débarquer.

Vous apprendrez aussi qu'après la visite de M. François-Poncet, Hitler se demandait encore s'il n'allait pas donner l'ordre de débarquement et qu'il ne s'est résigné à l'immobilité que devant la protestation formelle des chefs de l'armée.

Voilà la « fausse nouvelle » dont votre justice expéditive, comme celle d'un conseil de guerre, prétend foudroyer les auteurs!



En ce qui concerne les colonies, je veux bien qu'on restitue au III<sup>e</sup> Reich le Togo et le Cameroun, mais c'est là une affaire qui regarde surtout la Grande-Bretagne. Pour les autres colonies, nous n'avons même pas à accepter la moindre discussion. Nous n'allons pas, nous ligueurs, consacrer la doctrine du colonianisme sous son aspect le plus odieux et recommander non plus seulement que l'on s'empare de populations libres, mais qu'on les troque comme des marchandises.

Le fascisme a fait assez d'esclaves blancs pour que nous n'y ajoutions pas des esclaves jaunes ou noirs. On ne cède pas des êtres pensants comme on cède un troupeau de bœufs.

J'entends invoquer l'exiguité du sol allemand et accrédiiter la thèse des peuples qui ne sauraient vivre à l'étroit sur une terre surpeuplée.

Quoi! nous avons été quelques-uns, même n'appartenant pas à des partis marxistes, pour proclamer que la responsabilité de la misère des peuples

incombait à l'incohérence du système capitaliste, et nous nous donnerions ce démenti en adoptant le point de vue des féodaux : celui de « l'Empire d'outre-Mer, nécessité d'Etat! »

Nous déchargerions du poids de leurs fautes les banques et les trusts qui ont suscité le fascisme en affirmant que la faillite de l'économie allemande est due à l'exiguité du sol allemand!

Combattre l'impérialisme en aidant à la formation d'un nouvel empire! Quel paradoxe.

Que les Allemands, participent à la justice universelle, oui! Qu'ils soient traités, partout en égaux, oui, en privilégiés, non.

Il serait trop facile de déclarer qu'à la base de notre soudaine équité il y a eu la peur, que nous avons cédé au Reich, non parce qu'il avait raison mais parce qu'il avait des canons et des soldats. Notre pacifisme ne serait plus ainsi qu'un hommage du plus faible au plus fort.

Servirait-il le peuple allemand? Non!

Hitler ne peut pas désarmer. Sa volonté maintes fois exprimée d'attaquer la Russie l'oblige à conserver des troupes et du matériel en quantité considérable. La crise et l'autarchie — cette crise volontaire — qui ajoute le malheur artificiel au malheur réel — contraignent le chancelier à nourrir sa patrie d'une illusion de domination. Quand on prétend prendre pour doctrine du régime qu'on incarne le racisme, on est obligé de créer dans le cœur des foules un sentiment en quelque sorte religieux et de lui conférer la force explosive d'un fanatisme. Or, un fanatisme s'exprime par la violence, et la violence se traduit par l'usage des armes.

Tout nazi est devenu un prophète armé. Hitler a nettement signifié qu'il était seul juge des armements allemands.

Il est donc impossible d'entrevoir une organisation internationale de désarmement qui suppose l'universalité du geste et le contrôle des résultats.

Alors?... Que reste-t-il comme atout dans la main d'un négociateur décidé à conclure, quoi qu'il advienne, un accord avec Berlin?

Il reste ce que j'appellerai la politique du quartier de viande au fauve! On jettera l'Ukraine en pâture au fascisme hitlérien.

Au nom de quel principe? D'après quelle justice?... Nous l'ignorons!

On abandonne la Russie comme on a déjà abandonné l'Espagne.

La sécurité collective se transformera en soumission collective.

Croyez-vous qu'une série de capitulations consenties dans la crainte — n'ayant pour justificatif que la carte de guerre du conquérant fasciste, pour limite que sa satiété — puisse être jamais confondue avec une solution?

Si l'on va au fond de certains raisonnements qu'y trouve-t-on?

Une adaptation méthodique à toutes les exigences d'un pouvoir établi par la force. Jamais —

dans ces plans — la volonté, je ne dis pas française, mais internationale, ne contrarie la volonté hitlérienne ou mussolinienne, jamais une thèse romaine ou berlinoise ne se heurte à une conception politique assise sur une idée claire et robuste des intérêts de la grande famille humaine. Fuir devant le plus fort où qu'il se déplace, et, partout où il décide d'occuper, se résoudre à consacrer l'occupation, ou à légitimer l'intention d'occuper.

Çà, la paix ?

Non !

Une telle méthode ne sert pas le peuple allemand je le répète. Elle accentue son esclavage.

Elle auréole d'un prestige perpétuellement renouvelé le chef qui le tient captif. Toute concession faite à Hitler, *que ne justifie pas un haut devoir d'humanité*, est un élément d'oppression aux mains des nazis. Chacun de nos reculs retarde l'heure de la délivrance pour l'Allemagne et avance l'heure de l'assaut fasciste pour les autres pays.

Nous devenons les agents de la contre-révolution. Nous travaillons pour le gouvernement allemand contre la Révolution allemande.

En laissant faire Mussolini en Ethiopie nous avons tenté Hitler, en laissant faire Hitler sur le Rhin, nous avons tenté Franco. Nous avons agrandi la tache brune de la servitude sur le monde ! On nous propose maintenant de laisser faire Franco ! Halte-là !

\* \* \*

Je dis laisser faire Franco, parce que la formule : « l'Espagne aux Espagnols » est une simple utopie ou un moyen de sauver la mise du général factieux.

Procéder à des élections sous le contrôle d'une armée internationale?...

Une élection où les assassins et les victimes seraient éligibles au même degré... Une élection où les listes électorales seraient amputées des électeurs tombés pour défendre leurs droits d'électeurs, et où l'on ne distinguerait pas entre ceux qui ont pris les armes contre ces droits et ceux qui sont en deuil des êtres chers morts pour les sauver !

Les rebelles recevraient comme châtiment de leurs crimes un bulletin de vote !

Et tout cela sous la surveillance des soldats de la Reichswehr et du Fascio ; transformés en gardiens de l'ordre qu'ils ont attaqué, protégeant de leurs fusils la régularité d'une consultation qu'ils étaient destinés à empêcher à coups de cadavres !

Franco tête de liste contre Azaña, par-dessus les tombes et les martyrs!...

Je vois ce spectacle à Badajoz, notamment. Je vois le meeting contradictoire dans l'arène où l'on fusilla des heures durant hommes, femmes et en-

fants du Frente popular ! Les grédins qu'attend le peloton d'exécution verront commuer leur peine en quelques années de Cortès...

Quand des soldats rebelles prétendent reviser à la mitrailleuse les décisions de la souveraineté populaire, on les fusille, on n'en fait pas des candidats !

En février 36, l'Espagne républicaine a voté. En juillet, l'Espagne fasciste s'est soulevée.

Si vous acceptez que la sédition équivaille à un désaveu de la majorité des électeurs, il ne reste plus qu'à justifier le 6 février, qu'à donner raison à M. de la Rocque et à M. Maurras, et qu'à préparer Léon Blum à l'idée qu'il devra considérer que les pouvoirs de la Chambre du Front populaire sont expirés le jour où dix mille Croix de feu descendront dans la rue fusil au poing...

En résumé, on propose à la France démocratique de renier le programme du Front populaire, de désarmer le gouvernement du Front populaire qui entend exécuter fidèlement ce programme et qui, par la voix de son Président et de son ministre des Affaires Etrangères, nous a informés ces jours-ci qu'il continuerait à considérer, comme base de son action extérieure, les notions de paix indivisible, de sécurité collective, le maintien de la Société des Nations et l'application du pacte franco-russe.

Je m'excuse de ne pas participer à l'opération à laquelle on nous convie. Ni le ministère, ni le Front populaire, ni la Ligue ne résisteraient à son succès !

Le plus grave pour la France de la Révolution, ce ne peut jamais être la défaite de ses armées, mais la défaite de son âme.

Nous avons, nous, ligues, à poursuivre non pas une politique mais une mission. Nous avons à travailler, non pas à l'abaissement des peuples faibles devant un Etat ivre de sa force mais à la formation d'une Internationale des peuples.

Nous n'avons à admettre ni le « France d'abord », ni le « Allemagne d'abord », mais à essayer de faire l'Europe dans la justice et par le développement d'une grande pensée fraternelle.

Nous avons à accepter le risque de notre audace, parce que rien de beau, de solide, rien qui domine l'horizon ne s'accomplit sans risque. Gouverner c'est risquer ! Penser c'est aussi risquer ! Trarieux et Pressensé prirent un risque et c'est parce qu'ils l'ont pris qu'il existe une Ligue des Droits de l'Homme !

Il s'agit de savoir si nous acceptons de continuer la lutte des aînés — si, rassemblés pour défendre les Droits de l'Homme, nous sommes toujours décidés à protéger, aussi bien contre le fascisme français que contre le fascisme allemand ou italien, sous les injures comme sous les balles, la dignité morale de l'Homme et la souveraineté du Droit.

Gabriel CUDENET.

# EN ESPAGNE

## DEUX IMPRESSIONS

### Retour de Catalogne

par René CHATEAU

Je reviens aussi de Barcelone (1). Je relis mes notes de voyages. J'ai sous les yeux les photographies que j'ai prises en toute liberté. Enfin, tout ce que j'ai vu, entendu, deviné. J'ai les preuves que ce ne fut pas rêvé. Or voici que je lis dans le *Temps*, dans l'*Intransigeant* dans le *Journal*, que certains de mes collègues, invités comme moi-même, par le président Companys n'ont rapporté de Catalogne que des souvenirs de désordre, de violence et d'horreur. Et vraiment, à ce coup, je ne sais si je ne rêve pas...

Car je le répète, j'ai vu, moi aussi ; mais je n'ai pas vu cela. « Graves effervescences », « désordre qui règne en maître », je n'ai pas vu cela. J'ai vu, dans les campagnes, des paysans courbés sur la terre, comme sont tous les paysans du monde. Les clochers pointaient haut dans le ciel, et la trace des flammes n'y paraissait pas. Il m'a fallu atteindre Barcelone pour voir une église brûlée, et deux ou trois bâtiments aux murs noircis et troués. Mais j'ai appris que, le 19 juillet 1936, des prêtres faisaient le coup de feu de la porte de cette église, et que ces bâtiments abritaient les officiers et les généraux factieux. Les prêtres catholiques, je le sais, sont maintenant bannis de la Catalogne. Mais que faisaient-ils donc le fusil en main, contre tout ce peuple de misérables ?...

En tout cas dans cette ville maintenant libérée, je n'ai trouvé que le calme et la joie. Point de police ou si peu... Seules, quelques patrouilles de contrôle suivaient les avenues. Jusqu'à deux heures du matin, les rues regorgeaient de promeneurs et de toute une jeunesse heureuse de montrer ses nou-

vaux insignes et ses costumes neufs de miliciens. Le jour, les tramways, les autobus, les automobiles circulaient comme dans toute autre ville, et l'on y remarquait seulement comme sur quelques immeubles les insignes de la C. N. T. ou de l'U. G. T. nouveaux propriétaires des biens expropriés.

Enfin, ou aurait pu s'étonner, peut-être, de tant d'insouciance et de bonne humeur, dans ce coin d'une Espagne en feu... Mais je demande lequel de mes collègues écrirait, sans rougir, que Barcelone n'est pas en paix ?

On dira peut-être que nous n'avons pas tout vu. J'atteste, du moins, que nous n'avons pas été « chambrés » et que nous avons pu, quand nous l'avons voulu, errer au gré de notre fantaisie. On a prétendu qu'on nous avait interdit de nous rendre à Valence et à Madrid. Ce n'est point vrai. Nous avons pris des renseignements et nous avons librement convenu qu'il ne nous était pas possible, dans les quelques jours dont nous disposions, de faire à la fois notre enquête en Catalogne et le voyage de Madrid. Il a même été entendu que dans quelques semaines une seconde expédition serait organisée.

Sur la révolution économique je voudrais aussi écrire la vérité. Deux dates d'ailleurs feront assez comprendre ce que fut cette révolution : 16 février et 19 juillet 1936. ... 16 février : triomphe électoral des gauches coalisées ; 19 juillet : rébellion militaire, curés en émeute, capitalisme en insurrection. En un mot, le Front populaire en Catalogne a fait ce qu'aurait fait le Front populaire en France si, après la victoire électorale du mois de mai, les mitrailleuses avaient tiré sur le peuple du coin des rues et des maisons du boulevard Saint-Germain. Les biens des factieux et des émigrés ont été expropriés et confiés aux syndicats de la C. N.

(1) Cet article, paru en partie dans le « *Petit Journal* », a été revu et complété par son auteur.

T. et de l'U. G. T. qui maintenant les gèrent par leurs Conseils d'Entreprises. Toutes les entreprises qui occupaient plus de cent salariés ont été ainsi obligatoirement collectivisées. Mais la petite propriété a été respectée.

Dans les petits établissements, le patron a seulement l'obligation de collaborer avec un Comité ouvrier de contrôle, qui surveille les conditions du travail et de l'administration financière. Dans les campagnes, les petites exploitations sont ce qu'elles furent : le décret d'août 1936 exige seulement la création d'un syndicat agricole dans chaque localité, et si quelques villages se sont constitués en exploitations collectivistes, ce fut de leur propre initiative et en usant de leurs propres biens.

Enfin, semaine de quarante heures, suppression des cumuls, interdiction du travail aux pièces, revalorisation des salaires, qu'y a-t-il dans tout cela que n'ait fait notre Front populaire ? Les collectivisations certes, nous ne les avons point faites. Mais nous n'avons pas eu Franco et tous ces cadavres dans nos rues. Nous n'avons point connu, à nouveau, à plus d'un siècle de distance, les Suisses tirant sur le peuple et les émigrés revenant dans l'armée des Prussiens. Mais les Espagnols ont connu tout cela. Et nous disait le président Companys : « Tout ce qu'il peut y avoir de morbide dans la conscience publique, c'est leur faute, c'est la faute aux militaires, c'est la faute à la monarchie. »

\* \*

La situation politique elle aussi est ce qu'elle pouvait être. Le Parlement catalan a été dépassé par l'exigence des événements ; il ne siège plus et les députés eux-mêmes ont abandonné leurs indemnités aux milices. Mais il n'est point vrai que les extrémistes fassent la loi. Le P. O. U. M. n'a pas de représentants dans le gouvernement. Mais le gouvernement, à cette exception près, comprend des délégués de toutes les organisations syndicales et politiques. Le P. S. U. C. et l'U. G. T. communistes et socialistes, y côtoient les éléments anarchistes de la F. A. I. et de la C. N. T. Enfin, l'Esquerra républicaine de M. Companys y représente le radicalisme de gauche, tandis que l'Union des Rabaisseurs y fait entendre l'opinion des métayers et des petits propriétaires de la campagne catalane.

La vraie difficulté n'est donc pas entre les organisations catalanes, que le danger a unies. Elle est plutôt entre la Catalogne et l'Espagne. Trop de jeunes gens se promènent en armes dans les rues

de Barcelone, qui feraient mieux leur devoir sur les fronts de Malaga et de Madrid. Mais on ne sait si c'est Valence qui a refusé les 40.000 hommes offerts par les syndicats de Barcelone (comme le prétend Luigi Campolongo, dans les derniers *Cahiers des Droits de l'Homme*) ou bien si c'est Barcelone, préoccupée par une révolution intérieure, qui se désintéresse un peu trop d'une guerre qui n'est pas à ses portes. En tout cas, l'Espagne gagnerait en force et elle faciliterait bien des amitiés si tous les Espagnols, devant le danger, ne répugnaient pas à leur unité...

\* \*

Maintenant, ceci étant dit (et je devais le dire) je conclus qu'il se fait en Catalogne quelque chose de grand et de familial à quoi nous ne pouvons rester indifférents ni étrangers. C'est comme si un petit peuple, tard venu, ressuscitait là-bas les révolutions qui furent notre enfance et que nous avons trop oubliées. Il est jeune comme nous fûmes et toute sa jeunesse s'essaie à des lendemains moins serviles et moins obscurs. Enfin, il nous ressemble comme un frère. Et cela aussi je l'ai vu. Mais, pour le voir, il ne fallait pas dans un entretient secret, prendre conseil d'un consul réactionnaire et d'un amiral en mal de commandement.

Or, ce peuple aussi souffre. Il manque de légumes ; il manque de viande ; il manque de pain. Les ménagères attendent des heures devant les boutiques. Et tous et toutes tournent les yeux vers nous. Ils ne demandent pas ce que nous ne pouvons pas leur donner. Ils ne demandent pas que nos ministres renoncent à leur politique extérieure. Ils ne demandent pas des tanks et des canons. Non ! Ils demandent seulement qu'on leur consente les échanges qui leur permettraient de manger : farine et viande contre produits indigènes. Cela est possible à l'intérieur des pactes. Et cela est humain. Nous nous étions promis, à notre retour, de présenter cette requête à notre gouvernement. Je veux espérer encore que cette démarche sera faite. Je ne puis croire, quoi qu'on ait écrit, que certains de mes collègues « se soient déclarés violemment hostiles à tout accord commercial avec la Catalogne ». Car vraiment, quand on leur faisait fête à Barcelone, est-ce qu'ils ne se sont pas aperçus que les autres manquaient de pain ?

René CHATEAU,  
député.

(*Petit Journal*, 11 février 1937.)

## II

## L'Espagne de Franco

par L. EMERY

Que je sois seul (1) à croire qu'une partie du peuple espagnol est pour Franco est malheureusement très inexact. Tous les esprits ne sont pas fermés à l'évidence. Peut-être, comme cela m'arrive, ai-je seulement le tort de dire ce que beaucoup pensent, mais n'aiment pas penser.

Quant à mes renseignements, ils sont des plus simples. Sans doute, je pourrais dire, comme tout le monde, que des miliciens de retour du front m'ont apporté des révélations sensationnelles, mais je préfère m'en tenir à ce qui est d'ordre public. Louzon ignore-t-il que les élections du 15 février qui ont donné au Front populaire la majorité des sièges de députés, ne lui assuraient pourtant que la minorité des voix ? Ignore-t-il que certaines provinces, dont la Navarre, ont voté en bloc pour les fascistes ? Dès ce moment, il y avait donc en Espagne une majorité réactionnaire et, à plus forte raison, antimarxiste. La guerre civile ayant, selon une règle constante, déplacé vers l'extrémisme

l'axe démocratique de Largo Caballero est loin de représenter la moitié du pays légal. D'ailleurs, on n'a pu réunir à Valence que 80 députés environ.

Qu'il y ait donc des millions d'Espagnols favorables à Franco par hostilité à la Révolution n'est donc pas douteux un instant. J'entends bien qu'entre l'affirmation d'un état d'esprit politique et la participation active à un complot armé, il y a de la marge. Est-ce que tous les communistes français se sont engagés dans la colonne internationale ? Que donc une minorité des fascistes soit disposée à se battre, c'est entendu. Mais il en est de même dans toutes les guerres civiles et dans tous les partis. Il est très difficile, certes, de mesurer les forces réelles dont dispose Franco ; ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il est ridicule de les croire limitées à quelques milliers de mercenaires, alors que d'après les journalistes anglais l'armée qui attaque Madrid compte 25 à 30.000 hommes, ce qui suppose bien, pour l'ensemble des fronts et des provinces occupées, une mobilisation permanente de 150.000 hommes...

L. EMERY.

(1) Lettre de M. L. Emery à la *Révolution prolétarienne* du 25 janvier 1937.

*Comment établir***les déclarations d'impôts sur le revenu**

La réforme fiscale du 31 décembre 1936 a **MODIFIÉ CERTAINES DISPOSITIONS DES LOIS ANTERIEURES**. En vue d'éviter aux contribuables **LES ERREURS PENIBLES ET LES ENNUIS QUI EN RESULTENT**,

**Le Syndicat national des Contributions directes a établi**

**UN GUIDE PRATIQUE**

**pour les déclarations d'impôts sur les revenus**

Cet opusculé, très clairement rédigé, très complet et très précis, permet à chacun d'établir sans peine et très exactement sa déclaration d'impôts.

Il est en vente au **SYNDICAT, 94, RUE DE L'UNIVERSITE**. Paris Compte Chèques-Postaux Paris 1885-72. — 2 fr. 50.

# Les événements

*Les Cahiers ont publié dans le numéro du 15 janvier, la chronologie des événements de décembre 1936. La disposition adoptée offrait l'avantage de rapprocher, dans un tableau d'ensemble, les divers événements advenus à la même date. Il avait l'inconvénient, sur lequel des lecteurs vigilants ont appelé notre attention, de laisser trop de blanc et d'occuper trop de place.*

*Nous tentons aujourd'hui une présentation différente ; nous avons conservé le classement en cinq rubriques (Vie de la Ligue, Vie politique en France, Vie politique hors de France, Affaires d'Espagne, Relations entre les Etats), mais au lieu de les disposer en tableau, nous publions les rubriques à la suite les unes des autres. Nous gagnons ainsi une place précieuse, mais le rapprochement des faits exige un travail du lecteur.*

*Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous faire savoir quel est, des deux modes de présentation, celui qui a leur préférence. — N.D.L.R.*

## LA VIE DE LA LIGUE

— Pendant tout le mois de janvier, campagnes pressantes de la L. D. H. pour obtenir la libération conditionnelle du colonel Dumoulin, condamné innocent. (Voir *Cahiers* du 1<sup>er</sup> janvier.)

10 janvier. — Le Consul d'Espagne assiste au Congrès fédéral de la L.D.H. dans les Basses-Pyrénées.

15 janvier. — A la suite d'un débat au Comité Central, commencé le 11 et achevé le 15, adoption d'une résolution (préparée par MM. Albert Bayet, Gaston Bergery et Emile Kahn) : *Pour la liberté de l'Espagne et la Paix européenne.* (*Cahiers*, p. 35).

— Grande manifestation du Rassemblement populaire à Rennes. M. Viollette, ministre d'Etat, y représente la L.D.H.

19 janvier. — La Chambre adopte un amendement (Quinet-Langumier) — présenté par le Groupe communiste, suivant la suggestion de la Ligue — qui réintègre dans la nationalité française les étrangers déchus par application des articles 9 et 10 de la loi du 10 août 1927. (Sur les campagnes de la Ligue dans l'affaire Olzanski, voir *Cahiers* de 1933, *passim*.)

— Le poste d'Etat de la Tour Eiffel commence, sous la rubrique : « La voix de la Ligue des Droits de l'Homme », la diffusion périodique d'exposés sur la Ligue. M. Vic-

tor Basch explique « Ce qu'est la Ligue des Droits de l'Homme ».

20 janvier. — La Chambre adopte un amendement (Brachard-Monin), réintégrant « les cheminots qui n'avaient pas un an de présence à la compagnie au moment des grèves de 1920 » et rétablissant leur situation au point de vue de la retraite et des notes de carrière.

La L.D.H. obtient ainsi satisfaction pour une de ses très anciennes revendications.

— La L.D.H. adresse au Gouvernement de l'U.R.S.S. un télégramme lui demandant « d'assurer au procès de Moscou une entière publicité et aux accusés toutes garanties de défense ».

22 janvier. — Le maçon Antoine Villard, condamné à 10 ans de réclusion pour meurtre en 1931, est grâcié à la suite des interventions répétées du Syndicat du Bâtiment et de la L.D.H.

23 janvier. — Visite du Secrétaire général de la Ligue au colonel Dumoulin, condamné innocent, en prison à Poissy.

— Le Comité Central accueille favorablement une offre de collaboration de la Confédération nationale des Anciens combattants.

31 janvier. — La libération du colonel Dumoulin, condamné innocent, n'est pas encore décidée : le ministre de la Justice poursuit l'examen du dossier.

# Janvier 1937

## LA VIE POLITIQUE EN FRANCE

**2 janvier.** — Vote définitif du budget pour 1937. Nouvelles dispositions fiscales touchant la circulation des produits, les impôts sur les revenus, sur la fortune acquise et sur les valeurs mobilières.

**4 janvier.** — M. Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale, annonce l'inauguration de la radio scolaire.

**5 janvier.** — Circulaire du ministère de l'Éducation nationale : « répression de toute tentative politique s'adressant aux élèves ou les employant comme instruments. »

**12 janvier.** — Rentrée parlementaire ; ouverture de la session ordinaire pour 1937.

**14 janvier.** — Reprise du travail dans les établissements métallurgiques de Lille et de la banlieue après 57 jours de grève et sur arbitrage du Premier Président de la Cour de Cassation.

**17 janvier.** — Publication au *Journal Officiel* de la nationalisation d'un certain nombre d'établissements travaillant pour l'aviation militaire (usines Marcel Bloch à Déols, Coings, Vélizy, Bièvre, Courbevoie ; usines de la Société anonyme Loire-Nieuport et de la Société aéronautique du Sud-Ouest).

**21 janvier.** — Manifeste unanime du Comité national du Rassemblement populaire sur la politique internationale : sang-froid du peuple français en face des provocations ; approbation du gouvernement et de la Chambre posant comme condition de la non-intervention la simultanéité et le contrôle ; définition d'une politique internationale suivie d'accord par les démocraties et comportant, d'une part, la coopération économique, de l'autre la fidélité aux amitiés, la garantie de l'indépendance des peuples, la limitation puis la réduction des armements et l'organisation de la paix suivant les principes de la S.D.N. (voir la résolution de la L.D.H. du 15 janvier).

Ce manifeste sera lu au banquet de Lyon (voir 24 janvier) par le Président Victor Basch.

**22-23 janvier.** — Conférence nationale du Parti communiste à Montreuil. Le Parti communiste examine avec satisfaction les résultats obtenus par le gouvernement de Front populaire et vote deux adresses, l'une au parti radical-socialiste,

l'autre au parti socialiste, affirmant l'union passée, présente et future des partis dans le Front populaire.

**24 janvier.** — A Lyon, grande manifestation de Front populaire. Discours, à l'issue d'un banquet en l'honneur de la réélection du député André Février, réunissant tous les représentants des partis et organisations qui composent le Comité national du Rassemblement populaire ; entière concordance de vues entre tous. A noter :

1° L'allocation du Président Victor Basch au nom de la L.D.H. et du Comité National du Rassemblement. (Voir ci-dessus 21 janvier) ;

2° L'intervention du Président Herriot : « Vous avez sauvé la paix » ;

3° Le discours du Président du Conseil, définissant une action extérieure conforme aux revendications du Rassemblement populaire (voir RELATIONS ENTRE LES ETATS, 24 janvier).

**25 janvier.** — Début d'application de la loi des 40 heures dans les réseaux de chemins de fer.

**26 janvier.** — A la Chambre, commencement des débats sur la Défense nationale.

— Décret réglementant la fabrication, le commerce, l'importation et la détention des armes de guerre en Algérie.

Aux termes de ce décret sont déclarées armes prohibées les pistolets et revolvers de tous modèles, les poignards, casse tête, matraques en caoutchouc et métalliques, cannes plombées et « tous autres objets susceptibles de constituer une arme dangereuse ».

Ceux qui les auront fabriqués, débités, distribués, fait circuler, seront passibles de peines allant jusqu'à deux ans de prison et 5.000 fr. d'amende.

**29 janvier.** — Au cours des débats sur la Défense nationale, le député Andraud flétrit la campagne de M. de Kerillis, exploitée par la presse hitlérienne contre la France ; le député H. de Kerillis est obligé de reconnaître publiquement l'inexactitude de ses allégations.

**31 janvier.** — A Châteauroux, discours de M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères (voir RELATIONS ENTRE LES ETATS).

## LA VIE POLITIQUE HORS DE FRANCE

**2 janvier.** — *Etats-Unis.* Généralisation de la grève dans l'industrie automobile, affectant principalement la « General Motors Corporation ».

**3 janvier.** — *Allemagne.* Lecture, dans les églises d'Allemagne, d'une lettre pastorale collective signée par les évêques catholiques, exprimant leur solidarité avec le gouvernement hitlérien dans la lutte contre le communisme « ennemi public n° 1 », mais exigeant que l'Eglise catholique ne soit pas désignée comme « l'ennemie publique n° 2 ».

— *Chine.* Publication du décret accordant la grâce du maréchal Tchang Sue Liang, condamné à 10 ans de prison pour sa révolte contre le maréchal Tchang Kai Chek (voir 12 et 25 décembre 1936).

**9 janvier.** — *Suisse.* Malgré le rapport favorable d'un jury d'honneur, le directeur du *Journal des Nations*, de Genève, M. Carlo a Prato, émigré italien, accrédité auprès de la Société des Nations, est expulsé du territoire de la Confédération helvétique. Cette décision, inspirée par l'orientation du *Journal des Nations*, favorable à la S.D.N. et aux Etats démocratiques, pose la question de la liberté de la presse accréditée à Genève.

**10 janvier.** — *Italie.* Adoption d'une série de décrets-lois :

1° Deux mesures d'ordre constitutionnel : le gouvernement aura droit de prendre toute décision sur les questions de guerre et de neutralité; le secrétaire du parti fasciste aura titre et fonction de ministre (le Parti fasciste devient ainsi parti organique de l'Etat, ses membres sont réduits au rang de simples fonctionnaires);

2° Sur l'organisation de l'Ethiopie, le principal décret-loi (« défense de la race »), interdit l'union des blancs et des gens de couleur.

**12 janvier.** — *Dantzig.* Le Parti socialiste ayant fait appel contre la décision de sa dissolution, le Sénat de Dantzig se déclare défavorable. Le parti socialiste est définitivement dissous.

**14 janvier.** — *Pologne.* A la suite de troubles antisémites, l'Université de Vilna est fermée.

**15 janvier.** — *Allemagne.* On annonce que la police sera désormais recrutée parmi les S.S., afin de présenter toutes garanties de fidélité au régime.

**16 janvier.** — *Dantzig.* Par décret du Sénat, la police dantzigoise reçoit des attributions analogues à celles de la police du III<sup>e</sup> Reich. Elle devient un « instrument de la politique de l'Etat ».

**17 janvier.** — *Grande-Bretagne.* Le Labour Party indépendant, la Ligue socialiste et le Parti communiste décident, au cours d'une réunion commune, de collaborer et de mener de concert une grande campagne de propagande.

**20-21 janvier.** — *Portugal.* A Lisbonne, attentats dits « terroristes »; des bombes éclatent, éprouvant un certain nombre d'édifices publics. Suivant la version officielle, les terroristes auraient cherché à atteindre les amis des nationalistes espagnols. Faute de renseignements objectifs, il est impossible de savoir s'il s'agit d'un mouvement de protestation contre la dictature portugaise ou d'un coup monté par la police dictatoriale.

**22 janvier.** — *Japon.* L'effort de conciliation entre le parti Minseito (libéral) et le parti Seiyuki (conservateur) ayant échoué, le cabinet Hirota présente sa démission à l'Empereur.

**23 janvier.** — *U.R.S.S.* Ouverture d'un nouveau procès à Moscou. 17 accusés — dont plusieurs se sont illustrés pendant la Révolution d'octobre : Karl Radek, Piatakov, Sokolnikov, Serebriakov, Mouralov — doivent répondre du chef d'accusation d'activité contre-révolutionnaire (création d'un « Centre parallèle », dirigé par Trotsky) de sabotage, d'attentats terroristes et d'espionnage au profit de l'Allemagne.

**24 janvier.** — *Allemagne.* Lecture en chaire de deux déclarations rédigées par les évêques catholiques allemands :

1° Protestation contre les suppressions d'écoles confessionnelles, contrairement à l'article 23 du Concordat qui garantit leur maintien et autorise la création de nouvelles écoles de ce genre; les diocésains doivent défendre l'école confessionnelle sans se lasser;

2° La loi proclame la liberté de conscience : il est du devoir des chrétiens de résister aux pressions même s'ils sont fonctionnaires ou employés.

**25 janvier.** — *U.R.S.S.* On apprend l'arrestation de M. Rykov, ancien Président du Conseil des Commissaires du Peuples de l'U.R.S.S.

**27 janvier.** — *U. R. S. S.* On apprend l'arrestation de Serge Sedov, second fils de Trotsky, et de Belodorov que l'on dit être l'exécuteur de la famille impériale.

— *Belgique.* Démission de M. Vandervelde, vice-président du Conseil des Ministres, leader du Parti socialiste belge, motivée par le désaccord entre M. Vandervelde et la politique suivie par le cabinet dans les affaires d'Espagne.

Pas de crise ministérielle. Le Parti socialiste

continuera de soutenir le ministre Van Zeeland. M. Arthur Wauters, socialiste, remplacera M. Vandervelde.

— *Grande-Bretagne.* Conséquence de la formation du « Front commun de l'opposition de gauche » (voir 17 janvier), la Ligue socialiste, dirigée par sir Stafford Cripps, député, est rejetée hors du Labour Party.

**29 janvier.** — *U. R. S. S.* Verdict du procès de Moscou (voir 23 janvier). Les accusés se sont avoués coupables. Ils sont tous condamnés à mort, sauf Radek, Sokolnikov, Arnold (10 ans de prison) et Stroïlov (8 ans de prison).

— *Japon.* Le général Hayashi, appuyé par le parti militaire, est appelé au pouvoir.

## AFFAIRES D'ESPAGNE

**1<sup>er</sup> janvier.** — Incidents navals : suite de l'affaire du *Palos* (voir 24 et 29 décembre). Le cuirassé allemand *Graf-Spee* capture le vapeur de commerce espagnol *Aragon*. — Le croiseur allemand *Königsberg*, ayant donné au vapeur espagnol *Soton* l'ordre de stopper, ce dernier tente de s'enfuir et va s'échouer devant le port de Santona. — Le vapeur marchand anglais *Blackhill* est bombardé par des chalutiers insurgés. Le D.N.B. dément, l'Amirauté britannique confirme.

— Mort de l'écrivain Miguel de Unamuno. Jadis célèbre pour son opposition à Primo de Rivera, Miguel de Unamuno, recteur de l'Université de Salamanque, après s'être rallié au Général Franco, avait été destitué pour avoir critiqué les procédés oppressifs des insurgés. Il aurait, avant de mourir, exprimé sa douleur d'entendre dans les rues de Salamanque le pas des soldats allemands.

**3 janvier.** — Le croiseur *Königsberg* capture le vapeur loyaliste *Marta-Junquera* au large de la côte nord de l'Espagne.

— Protestation du gouvernement britannique contre les arraisonnements de navires britanniques par des vaisseaux rebelles.

**4 janvier.** — Suivant des informations émanant des autorités navales de Gibraltar, 4.000 volontaires italiens, au moins, ont débarqué le 1<sup>er</sup> janvier à Cadix. Cette nouvelle (confirmée et précisée les jours suivants — le nombre des Italiens débarqués étant estimé à 10.000) est considérée en Angleterre comme un manquement déloyal au *Gentlemen agreement*.

**5 janvier.** — M. Eden fait demander aux gouvernements italien et allemand une réponse d'urgence à la note du 26 décembre concernant les envois de volontaires.

**7 janvier.** — Aux Etats-Unis, vote définitif par le Congrès de l'interdiction de fournitures de guerre à l'un ou l'autre des partis espagnols.

— Réponses simultanées et concertées des gouvernements allemand et italien aux notes française

et britannique du 26 décembre, sur l'interdiction d'envois de volontaires en Espagne.

Les gouvernements de Rome et de Berlin regrettent que les expéditions d'hommes en Espagne n'aient pas été interdites dès le début. Ils se déclarent prêts à participer à un accord sous condition de contrôle sévère et demandent qu'un accord ultérieur étende l'interdiction à l'aide financière et à toute propagande en faveur de l'Espagne.

Pratiquement, les négociations continuent.

— Le gouvernement belge demande réparation au gouvernement espagnol pour l'assassinat du baron de Borchgrave, attaché à l'ambassade de Madrid.

**8 janvier.** — Des navires de guerre insurgés saisissent le navire soviétique *Smidovitch*, au large de Bilbao.

— Incident international à propos du Maroc espagnol. En France, des informations de presse annoncent le débarquement de troupes allemandes au Maroc espagnol, en violation des traités.

Le gouvernement français après avoir saisi l'Ambassade d'Allemagne à Paris des informations alarmantes qui lui sont parvenues, et avoir avisé le gouvernement allemand de l'impossibilité pour la France d'admettre la violation des traités qui garantissent le statut du Maroc, adresse au gouvernement de Burgos une protestation contre le débarquement éventuel de troupes allemandes.

**9 janvier.** — Le Consul de France à Tétouan rappelle au colonel Beigbeider les stipulations des conventions de 1904 et 1912 qui interdisent notamment l'entrée de troupes étrangères sur le territoire chérifien. Le colonel Beigbeider dément la présence de soldats allemands. L'attaché militaire français à Tétouan sera autorisé à mener lui-même une enquête sur tout le territoire du Maroc espagnol. (On apprend quelques jours plus tard que l'entrée des aérodromes a été interdite aux enquêteurs.)

— Protestation du gouvernement anglais contre le bombardement de l'Ambassade anglaise à Madrid, située dans la zone de sécurité.

— Réponse portugaise aux notes française et britannique du 26 décembre (à peu près identique aux réponses italienne et allemande du 7 janvier). Très nombreuses réserves sur les possibilités de réalisation d'un contrôle. « Toutefois, le gouvernement portugais... condescendra une fois de plus à prêter sa loyale collaboration en cette matière. »

**10 janvier.** — En Angleterre, remise en vigueur de l'acte sur les enrôlements à l'étranger (Foreign Enlistment Act. de 1870) : toute participation à la guerre d'Espagne, en qualité de combattant, exposera le contrevenant à l'emprisonnement ou à l'amende.

**11 janvier.** — *Le Temps* (daté du 12) reproduit trois fausses nouvelles répandues en Allemagne par l'agence officieuse D.N.B. : 1° Un Etat soviétique indépendant du gouvernement français serait constitué dans la région de Perpignan; 2° l'Etat-major français préparerait l'annexion du Maroc espagnol; 3° la France chercherait un établissement sur le détroit de Gibraltar.

— Memorandum du gouvernement anglais (suite aux réponses apportées par les gouvernements allemand, italien, portugais et russe à la note du 24 décembre). Reprenant le projet du Comité de non-intervention sur le contrôle dans les ports et sur les frontières de l'Espagne, le gouvernement britannique propose de l'étendre « de manière à couvrir l'entrée en Espagne à la fois par terre et par mer, de volontaires et de personnel militaire aussi bien que de matériel de guerre ».

— Suite aux démarches françaises relatives au Maroc espagnol : au cours d'une réception diplomatique à Berlin, le chancelier Hitler déclare à l'Ambassadeur de France, M. François-Poncet, que « l'Allemagne n'a pas et n'a jamais eu l'intention de porter atteinte à l'intégrité du territoire ou des possessions espagnoles ».

**13 janvier.** — Réponse du gouvernement français au memorandum britannique du 11 janvier : acceptation ; réserves pour le cas où il serait impossible de mettre en vigueur le plan de contrôle appliqué par tous les Etats intéressés.

— Réponse du gouvernement portugais au memorandum anglais du 11 janvier : accord conditionnel. Le Portugal prendra les mesures d'interdiction si tous les pays participant à l'accord mettent ces mesures effectivement en vigueur. Il désire que cet accord ne limite pas la non-intervention à l'interdiction des départs de volontaires.

— Les Compagnies britanniques *Rio Tinto* et *Tharsis Co* se plaignent auprès du gouvernement de Londres des réquisitions ordonnées par le général Franco sur la production de minerai de cuivre : le minerai est envoyé en Allemagne pour payer les secours apportés par l'Allemagne au gouvernement rebelle.

**15 janvier.** — Réponse de l'U.R.S.S. à la note britannique du 10 janvier : acceptation. Le gouvernement soviétique se représente le contrôle « sous la forme de mesures correspondantes prises par les forces navales de plusieurs ou de tous les pays participant au Comité de Londres » ; mais « ...le gouvernement soviétique ne considère pas opportun de s'engager dans des mesures unilatérales ». (Le D.N.B. déclare le lendemain que « Moscou avoue que jusqu'ici il a soutenu de toutes ses forces les rouges d'Espagne en leur envoyant des volontaires et des contingents de troupes »).

— Vote à l'unanimité par la Chambre française d'un projet de loi conférant au gouvernement le droit de prendre éventuellement des sanctions contre les Français participant à la guerre d'Espagne, étant entendu que le gouvernement n'utilisera de ce droit que sous condition d'accord général entre toutes les puissances intéressées, pour la mise en application simultanée des mesures d'interdiction et de contrôle.

Du fait de ces réserves, la position prise par le Gouvernement et la Chambre en France se distingue de l'attitude anglaise (interdiction immédiate et sans condition) et de la politique suivie en août par le gouvernement français lui-même (interdiction immédiate de livraison à l'Espagne sans condition de réciprocité).

**16 janvier.** — Note du Portugal sur le projet de contrôle extérieur des voies d'accès à l'Espagne : le Portugal refuse de soumettre le contrôle de sa frontière aux représentants internationaux du Comité de Londres.

**16-17 janvier.** — A Paris, Conférence internationale pour l'aide aux blessés, aux veuves, aux orphelins, aux combattants, aux réfugiés d'Espagne, présidée par M. Victor Basch ; 26 nations représentées.

Après avoir entendu de nombreux rapports sur les formes diverses de l'aide à l'Espagne républicaine (notamment sur l'aide matérielle : Léon Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T. et Marthe Huysmans, déléguée du Comité en Espagne — sur l'aide morale : le professeur Paul Langevin, et des représentants des combattants espagnols), la Conférence décide l'étroite collaboration des groupements travaillant pour l'Espagne; le renforcement des Comités nationaux; la spécialisation de l'aide sanitaire; l'organisation de l'évacuation de Madrid par l'entraide internationale; l'hébergement des enfants sous l'égide de la C.G.T., l'envoi de vivres et de vêtements aux combattants, le parainage des villes et provinces d'Espagne; la propagande active et l'organisation de journées nationales de secours.

**17 janvier.** — *Le Times* publie une dépêche de son correspondant à Melilla : les troupes allemandes servant dans la Légion Etrangère espagnole comprennent des aviateurs qui sont en possession des principaux aérodromes.

**19 janvier.** — Le contre-torpilleur français *Maillé-Brézé* ayant été attaqué et bombardé le 17 janvier par un avion inconnu, le ministre de la Marine française ordonne aux navires de guerre français « d'être en tout temps prêts à riposter à des attaques nettement dirigées contre eux ».

— A Capri, le général Goering déclare aux journalistes italiens que l'Italie et l'Allemagne ne peuvent admettre à aucun prix la pénétration bolchevique en Europe occidentale. Il ajoute qu'il est inexact que le gouvernement italien ait cherché à influencer le gouvernement allemand afin que celui-ci renonce à sa politique en Espagne.

**21 janvier.** Le Sénat français vote à l'unanimité le projet de loi sur l'enrôlement des volontaires pour l'Espagne. (*Voir 15 janvier.*)

**25 janvier.** — Réponses concertées des gouvernements italien et allemand à la note britannique du 11 janvier.

*Réponse italienne :* Le gouvernement est prêt à empêcher par mesures législatives les départs de volontaires pour l'Espagne (ces mesures seront appliquées lorsque l'accord avec les autres gouvernements sera établi); il fera parvenir prochainement des propositions précises pour l'organisation du contrôle; la réalisation des propositions de contrôle ne devra pas être empêchée par la naturalisation en masse des étrangers combattant en Espagne.

*Réponse allemande :* Le gouvernement a préparé une loi pour interdire l'entrée de volontaires allemands en Espagne et leur enrôlement. Il communiquera dans un bref délai le résultat de l'examen des propositions du Comité de Londres. Il regrette que le gouvernement britannique n'ait pas répondu aux propositions, formulées dans la note du 7 janvier, sur les agitateurs politiques et les propagandistes, et craint que des puissances étrangères ne laissent en Espagne des gens participant déjà à la guerre civile.

Pratiquement, les négociations continuent.

## RELATIONS ENTRE LES ÉTATS

**1<sup>er</sup> janvier.** — Incident germano-hollandais. — La Gestapo retient les passeports de trois princesses allemandes désignées comme demoiselles d'honneur au mariage de la princesse Juliana, fille de la Reine Wilhelmine, et du prince Bernhard de Lippe-Biesterfeld.

**2 janvier.** — Après de laborieuses négociations, le comte Ciano (min. des Aff. Etr. d'Italie) et Sir Eric Drummond (ambassadeur d'Angleterre à Rome) signent, à Rome, un accord, dit « *Gentlemen agreement* ». En termes généraux et vagues, les deux puissances affirment leur désir de ne rien modifier au statu quo territorial de la zone méditerranéenne et « s'engagent à respecter leurs droits et intérêts réciproques dans ladite zone ».

**4 janvier.** — Devant la Diète polonaise, M. Beck, (min. des Aff. Etr.), commente l'emprunt accordé par le gouvernement français qui rappelle « aujourd'hui au monde l'existence de notre alliance » — « entre le gouvernement polonais et le gouvernement français, il existe une entière conformité de vues en ce qui concerne les principes d'après lesquels l'alliance polonaise doit être maintenue en présence des accords et des négociations futures ».

**6 janvier.** — Incident italo-belge. — En dépit d'une démarche du gouvernement belge, le poste de radio de Turin diffuse un discours de M. Degrelle, chef du Parti rexiste. (Apologie du régime fasciste et critiques contre la démocratie belge.)

**13-23 janvier.** — Séjour du général Goering

en Italie. Grandes manifestations en vue d'attester l'étroite collaboration du fascisme italien et du racisme allemand dans la croisade antibolchevique et en Espagne.

**15 janvier.** — En réponse à une campagne de la presse allemande dénonçant l'installation, en territoire tchécoslovaque, d'aérodromes souterrains à la disposition de l'aviation soviétique, le gouvernement tchécoslovaque convie les gouvernements étrangers à une enquête impartiale. (Quelques jours plus tard, la presse allemande se retracte.)

**17 janvier.** — Interview retentissante de M. Mussolini par le *Voelkische Beobachter*, principal organe hitlérien : affirmation de l'inébranlable entente entre l'Allemagne et l'Italie, confirmée par le *Gentlemen agreement* avec l'Angleterre; déclaration d'hostilité au bolchevisme, ennemi de la civilisation européenne et aux démocraties « foyers de corruption », « porte-bacilles », « auxiliaires du bolchevisme ».

**19 janvier.** — Aux Communes, discours de M. Eden (secr. d'Etat aux Aff. Etr. de Grande-Bretagne) :

1° Pour les affaires d'Espagne : éloge de la politique de non-intervention ; affirmation de l'opposition anglaise à toute tentative de domination d'une puissance étrangère en Espagne ; nécessité de maintenir l'intégrité territoriale de l'Espagne et le statut du Maroc espagnol.

2° Offre à l'Allemagne d'une coopération économique moyennant l'assurance que l'Allemagne vive en paix avec tous les Etats.

**24 janvier.** — Discours de M. Léon Blum à Lyon : attachement du gouvernement aux principes de la S.D.N., à la paix indivisible et aux amitiés conclues ; recherche d'un règlement d'ensemble des problèmes européens avec tous les Etats ; offre de coopération économique à l'Allemagne ; connexion étroite des problèmes économiques, dans l'organisation de la paix par la sécurité collective et de la réduction des armements.

Succédant au discours de M. Eden (voir 19 janvier) et conçu dans un même esprit, ce discours est considéré comme une offre publique au Chancelier Hitler, qui doit répondre le 30 janvier.

— Signature à Belgrade du Pacte bulgare-yougoslave.

**27 janvier.** — Fin de la 96<sup>e</sup> session du Conseil de la S.D.N. Règlement des questions de Dantzig et d'Alexandrette ;

a) *Question de Dantzig* (rapporteur : M. Eden, secr. d'Etat aux Aff. Etr. de Grande-Bretagne) : nécessité d'une collaboration étroite entre le Haut-Commissaire désigné par la S.D.N. et le Sénat de la Ville libre ; nomination d'un nouveau Haut-Commissaire ;

b) *Question du Sandjak d'Alexandrette* (rapporteur : M. Sandler, min. des Aff. Etr. de Suède) : Le Sandjak reste incorporé à l'Etat syrien et dispose de droits spéciaux : autonomie dans les affaires intérieures, usage de la langue turque, police locale, etc... Le fait essentiel est la reprise des bons rapports entre la France et la Turquie.

**30 janvier.** — Séance solennelle du Reichstag. Renouvellement unanime des pleins pouvoirs et discours du chancelier Hitler acclamé par les députés debout.

Le chancelier Hitler déclare que le régime hitlérien est le meilleur des démocraties, proclame solennellement l'abrogation unilatérale des dispositions du Traité de Versailles concernant la Banque d'Empire, le régime des fleuves allemands et les responsabilités de la guerre.

La suite du discours répond au discours de M. Eden (voir 19 janvier). Une seule allusion dédaigneuse au discours de Lyon (voir 24 janvier). L'Allemagne repousse l'offre de coopération économique, écarte l'idée d'un accord général de sécurité collective (impossibilité de l'assistance mutuelle entre l'Etat hitlérien et la Russie bolchevique), se refuse à une convention générale de désarmement (la question des armements allemands ne doit dépendre que des décisions allemandes). En ce qui concerne l'Espagne, le chancelier affirme sa volonté d'y « rétablir l'ordre » et justifie l'appui au général Franco. A propos du Maroc espagnol, le Führer dénonce les mensonges et les calomnies (sous entendu : de la presse française) et proteste contre « la campagne continue d'excitation à laquelle se livre la clique internationale irresponsable d'empoisonneurs et de faussaires de l'opinion. (Voir sur l'intervention française au sujet du Maroc espagnol : AFFAIRES D'ESPAGNE, 8 janvier et jours suivants, et sur les fausses nouvelles du D.N.B. : AFFAIRES D'ESPAGNE, 11 janvier.)

**31 janvier.** — Discours de M. Yvon Delbos, (min. des Aff. Etr. de France) à Châteauroux. Rappel des propositions faites à Lyon par le Président du Conseil (voir 24 janvier) « le Chancelier Hitler n'affermir pas la confiance qui repose sur la valeur des signatures ».

## LA PAIX A LYON

### TEXTE COMPLET DU DISCOURS DE M. VICTOR BASCH <sup>(1)</sup>

Monsieur le Président de la Chambre et cher collègue,

Monsieur le Président du Conseil et cher camarade,  
Mesdames, Citoyens,

Ma première parole sera pour remercier les organisateurs de cette magnifique manifestation d'y avoir convié celui que son âge a appelé à présider la Ligue des Droits de l'Homme et le Comité National du Rassemblement populaire.

C'est là un cumul contre lequel, j'imagine, ne s'élèverait pas même la juste sévérité de mon

(1) N.D.L.R. — Une erreur d'impression ayant fait tomber une partie du discours prononcé à Lyon, le 24 janvier, par le Président Victor Basch, et notamment le manifeste du Rassemblement populaire, divulgué alors pour la première fois, nous nous croyons obligés de donner aujourd'hui le texte intégral de ce discours.

éminent et très cher ami Lebeyrie. C'est qu'aussi bien les liens qui unissent la Ligue et le Rassemblement populaire sont naturels et organiques. Le Rassemblement, en effet, était comme préformé dans la Ligue des Droits de l'Homme, qui appelle à elle tous les républicains acceptant sa charte : la Déclaration de 1789, et qu'ont présidée successivement un républicain modéré mais non modérément républicain, Ludovic Trarieux, son fondateur, puis un socialiste, Francis de Pressensé, qui représenta ce département à la Chambre et qu'a trop oublié la démocratie dont il fut l'un des grands soldats, ensuite un théoricien et praticien du radicalisme, notre cher Ferdinand-Buisson, incarnation même de la vertu et de la frugalité démocratique telles que les a définies Montesquieu, et enfin, de nouveau, un socialiste.

La Ligue a compris dès l'abord, qu'il était

impossible d'atteindre le seul but qu'elle vise : la réalisation de la justice dans tous les domaines de la vie publique — justice juridique, justice fiscale, justice économique, justice internationale — sans l'appui de ce prolétariat organisé qui constitue l'épine dorsale de toute démocratie digne de ce nom ; prolétariat organisé que guide aujourd'hui, avec une incomparable autorité, Léon Jouhaux, militant sans peur et sans reproche que tous nous regrettons de ne pas voir parmi nous et à qui je vous demande la permission d'adresser, en notre nom à tous, l'hommage de notre fidèle amitié ; sans l'appui du prolétariat, sans l'appui de ces masses dont on prétend qu'elles constituent un gouvernement occulte toutes les fois que ce n'est pas contre elles que l'on gouverne.

C'est à ce prolétariat que la Ligue s'est adressée, sous la haute tutelle de l'auteur de *Preuves*, notre inoubliable Jean Jaurès, lors de l'affaire Dreyfus et lors de toutes les grandes luttes qu'elle a engagées. C'est grâce à ce prolétariat qu'elle a remporté ses plus mémorables victoires.

Le Rassemblement populaire n'est pas autre chose que l'union naturelle, élémentaire due à un irrésistible réflexe de toutes les forces de gauche, dressées contre l'assaut d'un fascisme non plus camouflé, mais ouvertement, cyniquement avoué. C'est, en réalité non en juin 35, mais en février 34, que s'est constitué le Rassemblement populaire comme riposte au 6 février. Si bien que l'on peut dire sans paradoxe que les véritables fondateurs du Rassemblement, ce ne sont pas les partis qui s'en disputent la paternité, mais que ce sont les chefs des ligues et associations fascistes, avec à leur tête, le colonel comte de La Rocque.

Mais ce qui est vrai, c'est que c'est en juillet 35 que le Rassemblement populaire s'est organisé et que, ayant pris la résolution de ne pas se dissoudre avant que les mots d'ordre soient réalisés, il a rédigé un programme sur lequel pût se constituer une majorité et un gouvernement stables. C'est ce programme qui a triomphé aux élections et qui a permis la constitution du gouvernement à la tête duquel est un homme dont ses adversaires eux-mêmes, reconnaissent la haute, la lumineuse, la pénétrante intelligence toute fleurie d'humanisme et l'extraordinaire subtilité dialectique, et dont nous, ses amis, nous savons le désintéressement et la noblesse d'âme.

La victoire remportée, le Rassemblement populaire a continué l'œuvre de conciliation et de collaboration des partis et des grandes associations professionnelles et philosophiques qui a été et reste sa tâche propre. Il ne fut pas toujours aisé de maintenir cette collaboration. Il y eut des moments difficiles, des séances orageuses, et il n'y a pas si longtemps que nos adversaires ont pu espérer, non sans quelque apparence de raison, que notre bloc allait s'effriter, nos troupes se débander, que la cascade des Cabinets allait recommencer et que la transformation sociale, courageusement entreprise par le ministère de Rassemblement populaire, allait être suspendue.

Mais une fois de plus, l'espoir de la réaction a été déçu. Si, sur tel point de sa politique exté-

rieure, quelques-uns d'entre nous n'étaient pas d'accord avec le gouvernement, non quant au but poursuivi, mais quant aux moyens employés par lui, tous les partis et tous les groupements adhérant au Rassemblement lui conservaient leur fidèle attachement.

Aujourd'hui, même sur ce point délicat, le plein accord est fait. J'ai reçu la mission de proclamer, au nom du Rassemblement populaire unanime, que jamais le bloc qu'il forme n'a été plus solide et plus cohérent, qu'il est résolu à rester uni à travers tous les remous de la vie nationale et internationale, qu'il demeure indéfectiblement attaché au gouvernement Léon Blum et, pour marquer publiquement et solennellement notre union, il m'a chargé de lire ici la résolution qu'unanime il a voté dans sa séance de jeudi dernier.

*« Le Comité national du Rassemblement populaire se félicite du sang-froid que le peuple français a su garder en face des périls croissants qu'avaient suscités les interventions fascistes en Espagne — sang-froid attestant que les démocraties, sans renoncer à la vigilance nécessaire, restent indéfectiblement attachées à la paix. »*

*« C'est ce sentiment du peuple français, conforme à celui du peuple anglais, que le gouvernement de Front populaire a traduit lorsqu'il a, de concert avec le gouvernement britannique, proposé aux puissances un accord prohibant toute ingérence dans les affaires espagnoles, sous condition de simultanéité et de contrôle effectif. »*

*« A cette action qui a su, d'autre part, heureusement écarter les complications qui pouvaient naître au Maroc, les républicains et la Chambre des députés ont donné un assentiment mérité. »*

*« Le Comité national du Rassemblement populaire apporte son adhésion entière et chaleureuse à cette politique qui allie la clairvoyance et la fermeté au souci constant d'écarter les risques de guerre. »*

*« Il estime, au surplus, que le règlement des affaires d'Espagne est lié en fait à l'organisation générale de la paix. »*

*« Il rappelle que le programme du Rassemblement populaire exige, selon la formule du Président du Conseil, la recherche de la paix avec tous les peuples, quel que soit leur régime intérieur. »*

*« Il soutiendra énergiquement toute initiative du gouvernement de Front populaire pour engager, d'accord avec l'ensemble des démocraties associées pour la sécurité collective, une négociation susceptible, par son ampleur, par sa publicité, et par l'esprit d'égalité qui l'animera, d'organiser une collaboration économique assurant à tous les peuples des conditions normales d'existence et à l'Europe entière la prospérité à laquelle elle aspire. »*

*« Une telle négociation, poursuivie en toute fidélité aux ententes conclues et dans le respect du droit de tous les peuples à disposer librement d'eux-mêmes, doit comporter la limitation, puis la réduction des armements, et aboutir à un accord d'ensemble ouvrant, suivant les principes de la Société des Nations, une ère de paix dans la sécurité générale et dans la justice. »*

# BULLETIN

## DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

### AVIS TRÈS IMPORTANTS

#### I. — LE CONGRÈS DE 1937

Le Congrès national de la Ligue aura lieu en 1937 à Tours, les 17, 18, 19 juillet.

Pour permettre au Comité Central d'établir en temps utile l'ordre du jour de ce Congrès (article 32 des statuts), les Sections et Fédérations sont instamment priées de faire parvenir au Secrétariat général, *avant le 17 mars 1937*, leurs propositions :

- 1° Sur le problème d'ordre général qui doit faire l'objet du principal débat ;
- 2° Sur l'article des Statuts généraux qui devra être soumis à revision.

A titre d'indication, les Sections et Fédérations sont informées que, dès à présent, certains sujets ont été proposés, entre lesquels les Sections sont appelées à choisir :

##### EN CE QUI CONCERNE LE PROBLEME D'ORDRE GENERAL :

1° Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes en face des interventions fascistes : comment défendre ensemble la démocratie et la paix ?

2° La paix entre les démocraties et les Etats fascistes par la collaboration économique et le désarmement.

##### EN CE QUI CONCERNE LA MODIFICATION DES STATUTS :

1° Création d'organismes interfédéraux (addition au titre IV) ;

2° Fixation d'un délai minimum depuis l'adhésion à la Ligue : a) pour être délégué au Congrès national ; b) pour devenir membre du Comité Central.

#### II. RENOUVELLEMENT DU COMITÉ CENTRAL

Pour permettre au Comité Central d'enregistrer en temps utile les candidatures (article 6 des statuts), les Sections et Fédérations sont priées de faire parvenir au Secrétariat général leurs propositions de candidatures *avant le 17 mars 1937*.

Il est rappelé aux Sections et Fédérations que les ligueurs habitant les départements de Seine et de Seine-et-Oise ne peuvent être candidats qu'à des postes de *membres résidents*.

Les ligueurs habitant les autres départements peuvent être candidats à des postes de *membres non résidents*.

## COMITÉ CENTRAL

## EXTRAITS

Séance du 30 novembre 1936

COMITÉ

Présidence de M. SICARD DE PLAULOZES

Etaient présents : MM. Hérold, Sicard de Plauzoles, Emile Kahn, Georges Etienne ; Mme Bloch, Mlle Collette, Mme Paz ; MM. Barthélémy, Caillaud, Casali, Challaye, Delaisi, Gerin, Grumbach, Lacoste, Pioch Prudhommeaux, Morhardi.

Excusés : M. Basch ; Mme Deghilage ; MM. Besnard, Corcos, Damalix, Emery, Gombault, Guerry, Hadamard, Hersant, Jomt, Mathieu, Picard, Platon, Reyner, Ramadier.

\*\*

**Mme Gustave Kahn (Mort de).** — *Le Docteur Sicard de Plauzoles*, en ouvrant la séance, exprime toute la sympathie du Comité à M. Emile Kahn qui vient d'être cruellement frappé par la mort de sa mère. Tous ceux qui ont connu M. et Mme Gustave Kahn sont frappés avec lui. Mme Kahn était une femme républicaine qui avait toujours aimé la Ligue. Elevé par un tel père et une telle mère, Emile Kahn ne pouvait être que ce qu'il est. Ses collègues partagent sa douleur et M. Sicard de Plauzoles tient à lui exprimer la reconnaissance de tous à l'égard de ses parents et de lui-même.

M. Caillaud, au nom de la Fédération de la Seine, s'associe à l'hommage qui vient d'être rendu à M. et Mme Gustave Kahn.

M. Emile Kahn remercie avec émotion ses collègues dont la sympathie lui est particulièrement précieuse.

**Déghilage (Mort de M.).** — *Le Secrétaire général* fait part au Comité Central de la mort de M. Deghilage.

Le Comité Central adresse ses condoléances à Mme Deghilage, membre non-résidant du Comité.

**Excuses de M. Victor Basch.** — *M. Emile Kahn* présente au Comité les excuses de M. Victor Basch qui avait pris un engagement pour le 30 novembre et n'a pu se rendre libre.

Le Secrétaire général indique dans quelles conditions la séance du Comité qui devait avoir lieu normalement le 23 a été renvoyée. Le 23 novembre MM. Victor Basch, Langevin et Bayet se trouvaient à Londres, M. Georges Bourdon était souffrant, M. Georges Etienne absent, M. Kahn, lui-même, retenu auprès de sa mère mourante. De nombreux membres du Comité s'étaient excusés. Il a donc paru impossible de tenir une séance utile et les membres du Bureau présents à Paris ont décidé de renvoyer la séance à huitaine.

**Rassemblement populaire (Secrétariat du).** — Jusqu'à présent le secrétariat du Comité National du Rassemblement populaire a été assuré par MM. Rabaté (Amsterdam-Pleyel), Jacques Kayser (parti radical), Guiraud (C. G. T.) qui travaillaient en ordre dispersé.

Le Comité a décidé d'organiser un secrétariat administratif qui comprendra trois secrétaires désignés, l'un par la C. G. T. (M. Belin), l'autre par Amsterdam-Pleyel (M. Rabaté), le troisième par la Ligue (M. Emile Kahn).

Le travail matériel sera assuré par un personnel rétribué.

Le Comité Central approuve ce projet de réorganisation.

**Ossietzky (Prix Nobel).** — Le Comité Central a appris avec joie que le prix Nobel de la paix pour 1936 avait été attribué au grand pacifiste allemand Carl Von Ossietzky.

M. Emile Kahn rappelle que la Ligue allemande et la Ligue française sont à l'origine de cette désignation. C'est la Ligue allemande qui en a pris l'initiative; c'est la Ligue française qui a fait les démarches

nécessaires, avec la collaboration active et décisive de M. Henri Guernut. Un mémoire a été envoyé à toutes les personnes qui avaient qualité pour présenter des candidats au prix Nobel. Beaucoup ont suivi la suggestion qui leur était faite et le Comité du prix Nobel a retenu la candidature d'Ossietzky.

C'est une magnifique revanche du droit et de la paix. Ossietzky avait été poursuivi, avant même l'hitlérisme, pour son activité de pacifiste. Libéré peu avant l'arrivée d'Hitler au pouvoir, il avait été arrêté à nouveau, sans aucun motif, le soir même de l'incendie du Reichstag, et maintenu depuis lors dans un camp de concentration, au plus dur des régimes. Il y a quelques semaines seulement qu'à la suite des démarches de la Croix-Rouge, sollicitée par la Ligue, il a pu être transféré dans un hôpital, mais il n'est pas encore en liberté et n'est pas autorisé à quitter le Reich.

La Ligue allemande organise le mercredi 2 décembre une manifestation en son honneur. Elle a prié le secrétaire général d'inviter tous les membres du Comité Central.

## SITUATION GENERALE

## A). Situation intérieure.

**Mort de Roger Salengro.** — Roger Salengro était un ancien et fidèle ligueur de la section de Lille. Le Comité Central tout entier s'associe au deuil général des républicains.

Le Secrétaire général met le Comité au courant des difficultés qui se sont élevées au sein du Comité National du Rassemblement populaire au sujet de la manifestation organisée à Paris, le jour des obsèques de Roger Salengro. On a l'impression que la lutte entre certains des partis adhérent au Rassemblement leur fait oublier quelquefois la nécessité de rester unis contre l'adversaire commun.

**Projet de loi sur la presse.** — Au cours de sa séance du 5 novembre, le Comité Central avait discuté des grandes lignes du projet sur la presse et avait émis le vœu qu'une collaboration s'établisse sur cette question entre la Ligue et le Gouvernement.

Une première réunion officielle a eu lieu à la Présidence du Conseil à laquelle assistaient MM. Georges Boris, R. Rosenmark et E. Kahn. A une deuxième conférence, plus officielle et plus ample, M. Raymond Rosenmark a bien voulu soutenir le point de vue de la Ligue, qu'il a pu faire triompher sur un certain nombre de points. De cette délibération est sorti le projet qui a été déposé à la Chambre.

Le gouvernement a cru devoir présenter un projet unique visant à la fois la répression de la diffamation, le régime juridique de la presse, la publication de ses ressources. Cependant, il y manque la réforme indispensable du système de distribution de la publicité.

En ce qui concerne la constitution organique des journaux, le projet leur impose la forme de société anonyme. La Ligue n'était pas allée aussi loin; elle avait préconisé un régime plus souple et plus varié. Le régime de la société anonyme n'a cependant pas autant d'inconvénients que certains journaux voudraient le faire croire.

En ce qui concerne la publication de fausses nouvelles, la Ligue avait combattu les dispositions proposées : elle n'a pu obtenir satisfaction. Sur les autres points, le projet tel qu'il a été déposé n'appelle pas d'observations particulières.

**Rupture des négociations d'arbitrage.** — Les négociations relatives à l'arbitrage en matière de conflits du travail viennent d'être rompues par la Confédération générale du patronat dont l'attitude a provoqué une aggravation certaine de la situation intérieure. On a lieu de craindre que la Confédération générale du patronat n'ait cherché à empêcher la reprise économique et à provoquer des troubles qui pourraient servir de prétexte à un coup de force.

Il convient de rendre hommage au calme et à la sagesse de la classe ouvrière qui n'a pas répondu à la provocation, et à l'attitude du Gouvernement qui a immédiatement déposé un projet de loi instituant l'arbitrage obligatoire.

**Meetings du Vélodrome d'Hiver.** — M. Caillaud évoque les incidents qui ont marqué le meeting organisé au Vélodrome d'Hiver à l'occasion de la mort de Roger Salengro.

M. *Emile Kahn* répond qu'il importe de ne pas grossir ces incidents, comme le font nos adversaires communs.

Pour éviter toutes difficultés, les mots d'ordre du meeting du 27 novembre avaient été fixés à l'avance et ce meeting s'est déroulé au milieu d'un enthousiasme magnifique. Il n'y a eu qu'un très léger incident à l'occasion du discours de M. Campinchi. Le très beau discours du Président du Conseil a été très applaudi. En réponse aux campagnes intéressées de la droite, le Bureau de la réunion a jugé nécessaire d'adresser à la presse le communiqué suivant :

#### LES PRÉTENDUS INCIDENTS DU VÉLODROME D'HIVER

*En présence d'une certaine campagne de presse, tendant à faire croire qu'au Vélodrome d'Hiver, le vendredi 27 novembre, le gouvernement aurait été « hué » et les radicaux « injuriés », le Bureau de la réunion, composé de MM. Maurice Viollette (Union socialiste et républicaine), Emile Kahn (Ligue des Droits de l'Homme) et Francis Jourdain (Mouvement populaire contre la guerre et le fascisme), tient à déclarer que la manifestation du Vélodrome d'Hiver, puissante et enthousiaste, a rassemblé les cinquante mille auditeurs présents dans une commune affirmation de solidarité avec le Front populaire, les partis qui le composent et le gouvernement qui le représente au pouvoir.*

M. *Georges Pioch* ne veut pas grossir les incidents qui se sont déroulés à l'occasion de ces meetings et donner ainsi un aliment à la campagne de la réaction, mais il croit devoir cependant signaler la provocation du parti communiste.

Il proteste avec véhémence contre les procédés du parti communiste et demande à la Ligue de manifester sa réprobation.

M. *Grumbach* ne peut suivre M. Pioch qui propose d'entrer immédiatement en polémique contre les communistes. Il considère, en effet, que toute rupture au sein du Front populaire serait un malheur politique; il n'y a pas de Front populaire possible sans les communistes et Léon Blum n'accepterait pas une minute de rester au pouvoir sans leur soutien. L'attitude des communistes à la Commission des Affaires étrangères de la Chambre, le récent discours de Thorez ont créé un malaise au Parlement. M. Grumbach a cherché, dans des conversations privées à savoir ce que veulent exactement les communistes. Il a demandé la réunion du Comité d'entente du parti socialiste et du parti communiste. Les communistes, tout en faisant une campagne d'excitation, font en même temps un effort pour calmer la classe ouvrière. Cette contradiction paraît incompréhensible. Il faut donc qu'ils s'expliquent. Mais tout doit être fait pour empêcher la division, éviter la cassure du Front Populaire, pour suivre une collaboration plus que jamais indispensable.

M. *Emile Kahn* est dans le même état d'esprit que M. Grumbach. Au sein du Rassemblement populaire, il fait tout, à l'exemple de M. Victor Basch, pour maintenir l'union. Il considère la campagne anti-communiste menée actuellement par certains comme visant le Front populaire et la démocratie elle-même. Notre devoir, et nous n'y manquons pas, est de représenter aux communistes l'impossibilité morale de combattre dans le pays un gouvernement qu'ils sortiraient de la Chambre. Un autre devoir, non moins impérieux, est de maintenir intacte la coalition actuelle, sans laquelle il n'y aurait plus de gouvernement de Front populaire.

M. *Sieard de Plautzoles* pense que tout le Comité éprouve le même sentiment et qu'il est d'accord sur l'attitude que doit avoir, en la circonstance, non plus la vieille Ligue indépendante d'autrefois, mais la Ligue d'aujourd'hui, que les événements ont amenée à participer activement au Rassemblement populaire.

#### B). — Situation internationale.

Depuis la dernière réunion du Comité Central, de très graves événements se sont produits : le bombardement de Madrid, l'accord germano-nippon. Le Comité National du Rassemblement populaire, qui en a été saisi, n'a pu se mettre d'accord, ni sur la question d'Espagne ni sur l'ensemble de la situation internationale.

Le 9 novembre, à la suite d'une longue discussion sur les affaires espagnoles, deux organisations: le parti communiste et Amsterdam-Pleyel, ont refusé de voter la résolution proposée.

Le 26 novembre, un ordre du jour était présenté par Zyromski au nom du parti socialiste; un autre par Michel Alexandre au nom de *Vigilance*, mais l'accord n'a pu se faire.

M. *Emile Kahn* estime que rien n'est plus fâcheux en politique internationale que de s'accrocher à des formules qui ne s'appliquent plus à des événements qui se sont modifiés. Il a été possible, au cours de l'été, de régler en Espagne le problème européen : on a laissé passer l'occasion. Aujourd'hui, le problème d'Espagne est devenu un problème international qui ne peut trouver sa solution que dans un règlement européen. C'est en ce sens que la Ligue et le Rassemblement doivent agir désormais.

**Pour humaniser la guerre d'Espagne** (Une proposition de Mme Magdeleine Paz). — Mme *Magdeleine Paz* donne lecture de la lettre suivante qu'elle a adressée au Secrétaire général le 16 novembre et d'un appel qu'elle propose au Comité Central de voter :

16 novembre 1936.

Mon cher Secrétaire général,

En réponse à votre lettre du 14 novembre, je vous remets ci-joint la note résumant la proposition dont je vous ai parlé relative à la guerre en Espagne.

Je pense que si une grande organisation, jouissant de la haute autorité morale de la Ligue, pouvait prendre l'initiative d'une intervention comme celle que je définis dans la note ci-jointe, le fascisme espagnol, ne se sentant plus assuré de l'impunité, trait peut-être moins loin dans le crime, et que, de son côté, le gouvernement républicain ne pourrait qu'accueillir et soutenir une initiative de ce genre.

Dans l'état actuel des choses, il n'est sans doute au pouvoir de personne d'intervenir pour une cessation du conflit; je crois, par contre, que, si difficile qu'elle puisse être, une action est possible, qui tendrait à sauver des vies humaines et à empêcher le retour des atrocités qui ont soulevé notre conscience, mais qui s'accompliraient encore — et dans quelle mesure! — si nous ne trouvons pas le moyen de nous adresser à la conscience universelle.

Le seul moyen auquel j'ai songé pourrait peut-être être approprié à ce but. Il vous appartiendra de décider si c'est au Bureau ou au Comité Central qu'il est opportun de le soumettre.

Croyez, mon cher Secrétaire général, à mes sentiments les meilleurs

Magdeleine PAZ.

#### Proposition

La guerre civile s'est révélée en Espagne infiniment plus cruelle que les guerres d'États. Les conventions de Genève, les lois et les usages de la guerre généralement admis par les peuples civilisés y sont chaque jour foulés aux pieds. Le massacre des blessés, des prisonniers, des otages, des non-combattants; les exécutions sans jugement; les bombardements et les destructions de localités entières confèrent à cette guerre un caractère atroce que la conscience moderne ne saurait admettre.

On pourrait, semble-t-il, éviter bien des atrocités, peut-être même sauver des vies humaines, en invitant d'urgence toutes les organisations susceptibles de procéder à une action systématique et concertée, ayant pour fin précise l'humanisation de la guerre en Espagne.

Ce serait incontestablement à la Ligue qu'il appartiendrait de prendre l'initiative d'une telle action.

#### Buts

Les buts pourraient en être définis comme suit :

- 1° Le traitement des blessés conformément aux règles admises par les pays adhérents à la Croix de Genève.
- 2° La vie sauve pour les prisonniers (et leur internement dans des conditions d'humanité satisfaisantes).

## 3° Le respect des non-combattants.

4° Le respect des agglomérations et la sauvegarde des monuments historiques.

## 5° L'échange des otages.

6° La fin des exécutions sans jugement et des garanties de justice pour les accusés traduits devant des tribunaux ou des commissions spéciales.

## Moyens

Faire appel aux Ligues des Droits de l'Homme, aux sociétés pacifistes et humanitaires, aux sociétés religieuses, aux Croix-Rouges, à la Croix-Rouge Internationale.

Constituer et envoyer sur place, des deux côtés des fronts, des commissions impartiales chargées d'exercer la pression morale la plus active et la plus persévérante sur les autorités et les commandements, afin d'en obtenir des engagements précis, traduits par des ordres et largement publiés.

Exiger l'institution d'un contrôle efficace par les autorités belligérentes.

Exercer au nom de l'opinion publique internationale un contrôle moral dans le même sens.

Organiser le secours aux prisonniers, aux otages, aux veuves et aux orphelins (correspondance, service de colis...).

Inviter les journalistes et toutes personnes jouissant de quelque autorité, sans distinction d'opinion, à seconder cette action.

Il n'est pas douteux que les gouvernements de Madrid et de Barcelone n'aillent au-devant de cette action. L'humanité peut et doit être un des éléments de la force morale de l'Espagne ouvrière et républicaine.

\* \* \*

A ce sujet, M. Emery a adressé au Secrétaire général, le 21 novembre, la lettre suivante :

... « 5° En ce qui concerne la question d'Espagne, je suis d'accord évidemment pour tout effort d'humanisation de la guerre, mais j'estime que la Ligue doit avoir le courage d'aller plus loin.

Laisser évoluer la situation sans rien faire, c'est laisser la non-intervention devenir une simple fiction (pour tout le monde) et donc le péril s'accroître.

Lever le blocus c'est utopique en raison de l'attitude anglaise et cela ne ferait qu'aggraver le danger, sans aider les républicains, puisqu'on sait bien maintenant qu'ils ont des armes et que leur situation ne serait en fait guère modifiée.

Vouloir former un front uni anglo-français contre une éventuelle intervention étrangère en Catalogne, c'est toujours la politique des deux blocs en état d'antagonisme aigu et donc de guerre fatale.

L'unique voie du salut me paraît donc être qu'on renonce de part et d'autre à l'idée d'une victoire totale. Il faudrait resserrer l'entente franco-anglaise, oui, mais pour proposer une médiation à laquelle s'associeraient l'Allemagne et l'Italie et, si possible, Roosevelt. Je sais d'avance que cela soulève mille difficultés énormes, mais les chances de succès qui subsistent sont dans l'épuisement des deux adversaires (la guerre peut-être arrivée à un point mort...) et dans l'hésitation de leurs commanditaires devant l'explosion générale. Et un armistice serait à coup sûr la meilleure « humanisation ».

M. Prudhommeaux rappelle que l'Association de la Paix par le Droit, par une lettre adressée à M. Léon Blum, a proposé la création de lieux d'asile pour les non-combattants. Cette proposition a été faite, depuis, par la Croix-Rouge Internationale au gouvernement légaliste espagnol et aux rebelles. Franco l'a acceptée. Mais il résulte d'une dépêche parue dans « Le Temps » que le gouvernement de Valence l'a refusée, estimant que faire appel également aux deux adversaires, ce serait reconnaître la qualité de belligérant aux rebelles.

M. Prudhommeaux a tenu à donner au Comité Central cette information qui peut apporter un élément d'appréciation dans le débat.

M. Grumbach trouve naturel que Mme Magdeleine Paz ait présenté au Comité Central le texte qu'elle vient de lire et qu'elle ait voulu que tout soit tenté pour humaniser une guerre atroce. Il connaissait l'argument du gouvernement espagnol que M. Prudhommeaux vient de rapporter. Caballero craint que l'Angleterre ne vienne à reconnaître à Franco la qualité de belligérant. Mais la vraie raison, c'est que malheureusement il n'y a rien à faire. Tout le corps diplomatique a demandé unanimement une interven-

tion pour arrêter l'affreux bombardement de Madrid. Cette intervention n'a pas été faite.

La seule action utile, c'est celle qu'on peut mener discrètement, sans trop de publicité. La gauche comme la droite peut intervenir auprès de ses amis espagnols et essayer d'obtenir d'eux des mesures comme celle que réclame Mme Paz.

Mlle Collette rappelle l'activité de la Ligue espagnole qui s'emploie à organiser le placement en France des orphelins. La C. G. T. s'est associée à cette œuvre. Un Comité d'accueil a été constitué. Des locaux ont été demandés au gouvernement pour héberger les enfants. On estime qu'à l'heure actuelle la guerre civile d'Espagne a déjà fait 20.000 orphelins de père et de mère.

M. Emile Kahn est entièrement d'accord avec Mme Paz sur les motifs qui ont inspiré sa proposition et les buts qu'elle poursuit, mais il craint malheureusement que cette initiative ne puisse aboutir.

M. Victor Basch dira au Comité à la prochaine séance dans quelles conditions il est allé en Espagne. Une délégation de gauche devait se rendre à Valence et une délégation de droite auprès de Franco. Mais les hommes de droite ont refusé au dernier moment de faire la démarche. M. Emile Kahn s'étonne à ce propos de la nouvelle donnée par M. Prudhommeaux et qui est contraire à tout ce que nous savons de Franco. Il est malheureusement à craindre que toutes les initiatives généreuses ne se heurtent à la sécheresse de cœur des hommes de droite.

M. Sicard de Plauzoles est révolté par l'expression « humaniser la guerre ». C'est une chose abominable que de vouloir humaniser la guerre.

Le Comité Central se déclare d'accord avec Mme Magdeleine Paz sur l'esprit de sa proposition et met à l'étude les moyens d'actions pratiques.

Procès de Moscou. — Mme Magdeleine Paz demande à M. Emile Kahn des explications sur une correspondance échangée à propos d'un article sur le procès de Moscou qu'elle a proposé aux Cahiers.

M. Sicard de Plauzoles déclare que la question n'est pas à l'ordre du jour et ne peut en conséquence être discutée ce soir.

M. Emile Kahn indique dans quelles conditions il a été amené à répondre à Mme Paz. A une première offre d'article éventuel, il a répondu qu'il ne pouvait s'engager d'avance. Mme Paz lui a demandé alors s'il refusait de s'engager à publier un article d'elle sans l'avoir lu. Il y a là une question de principe, et non de personne ou de sujet ; avant toute la responsabilité morale et matérielle, des « Cahiers », M. Kahn doit avoir le droit de lire les articles avant de décider de leur publication. Pour ce qui est de la question d'espèce, le Bureau a délibéré ce soir même sur le point de savoir si les Cahiers devaient s'ouvrir à une polémique sur le procès de Moscou tant que la Commission d'enquête n'a pas achevé ses travaux : il a conclu qu'en attendant les conclusions, unanimes ou contradictoires de la Commission, toute polémique devra être évitée dans les Cahiers.

M. Félicien Challaye demande la publication d'un document relatif à cette affaire.

M. Sicard de Plauzoles déclare, comme président de séance, que la question n'étant pas à l'ordre du jour, il se refusera à laisser émettre un vote.

M. Félicien Challaye quitte la séance.

M. Morhardt. — Mme Paz est membre du Comité Central; elle a étudié l'affaire. Quelle qualité avez-vous pour refuser son article ? Nous avons tous intérêt à connaître son opinion. C'est le devoir le plus pressant de la direction des Cahiers d'accepter l'article qu'elle offre. Ce refus est injurieux.

M. Emile Kahn prie M. Morhardt de garder la juste mesure.

Mlle Collette pose la question de principe. Est-ce un droit absolu pour un membre du Comité Central quel qu'il soit, d'obliger la direction des « Cahiers » à accepter un article sans l'avoir lu, sous peine, en cas de refus, d'être interpellée au Comité Central ?

Mme Magdeleine Paz déclare qu'elle n'entend pas obliger la direction des Cahiers à publier ses arti-

cles; elle prend acte du refus qui lui a été opposé. Lorsque M. Victor Basch l'a accueillie au Comité Central, il lui a demandé de mettre sa plume au service de la Ligue. Mme Paz constate simplement que lorsqu'elle offre un article aux « Cahiers », le directeur des « Cahiers » refuse de l'insérer.

M. *Emile Kahn* observe qu'il n'a eu à répondre que sur la question de principe (acceptation d'un article sans le connaître). Quant au refus d'ouvrir actuellement une polémique dans les *Cahiers*, il émane du Bureau.

M. *Grumbach* pense que le problème ne doit pas être posé comme l'ont posé certains collègues. Pour sa part, il ne doute pas que la Direction des « Cahiers » avait ses raisons pour ne pas insérer l'article et il lui fait entièrement confiance.

L'affaire de Moscou est complexe et douloureuse. Entamer une polémique, si documentée soit-elle, nous engagerait dans une lutte qui dépasse le procès lui-même et où il est difficile de prendre position quelle que soit la documentation dont on dispose. Au surplus, il y a actuellement, pour la Ligue comme pour nous, des questions plus urgentes.

Le Comité Central a nommé une commission, en dehors de la Ligue, une autre commission étudie le même dossier : le Comité Central appréciera s'il doit entendre non seulement le rapporteur de sa propre commission, mais même un représentant de la commission qui travaille en dehors de lui.

M. *Georges Pioch* ne voit pas quel inconvénient il peut y avoir à publier un second article sur le procès de Moscou. Un premier article a paru; un second obligera les ligueurs à réfléchir à nouveau sur la question. Si le rapport de M. Rosenmark n'est pas discuté, il restera qu'on le veuille ou non, une sorte de credo pour les ligueurs. Il serait donc bon que l'article de Mme M. Paz parût aussitôt que possible.

Le rapport de M. Rosenmark est froid, mesuré, équilibré. L'article de Mme Paz est assurément plus cordial, plus sensible; il apportera aux ligueurs un autre aspect de l'affaire.

M. *Caillaud* voudrait que lorsqu'un article d'un membre du Comité est refusé par la direction des *Cahiers*, l'auteur de l'article pût faire appel devant le Comité Central, autrement le Bureau exerce une véritable dictature sur les *Cahiers*.

M. *Emile Kahn* met amicalement M. Caillaud en garde contre les soupçons de dictature. Il tient à préciser qu'il n'a pas refusé un article de Mme Paz, au talent de qui il rend hommage. Il a dit simplement qu'il ne pouvait l'accepter sans l'avoir lu. La décision de ne pas publier actuellement d'articles sur le procès de Moscou a été prise par le Bureau. (*Cahiers* 1937, page 17.)

M. *Emile Kahn* répond à M. Pioch que le texte de M. Rosenmark n'était pas un article, mais un rapport fait au Comité Central, au nom de la commission tout entière et qu'à ce titre il devait, suivant l'usage, être publié dans les *Cahiers*.

La Commission poursuit actuellement ses travaux. Elle entendra des témoins; elle sera reconnaissante à tous ceux qui lui apporteront des renseignements et des documents et lorsque ses travaux seront terminés, elle présentera au Comité Central un ou plusieurs rapports. Toutes les opinions alors pourront s'exprimer librement.

M. *Sicard de Plauzoles* déclare l'incident clos et lève la séance.

### Séance du 7 décembre 1936

#### COMITÉ

Présidence de M. VICTOR BASCH

Étaient présents : MM. Basch, président ; Hérold, Sicard de Plauzoles, vice-présidents ; Emile Kahn, secrétaire général ; Georges Etienne, trésorier général ; Mme Bloch, Mlle Collette ; MM. Barthélémy, Buisson, Caillaud, Casati, Challaye, Cudenet, Delaisi, Gérin, Gombault, Grumbach, Guerry, Hadamard, Michon, Prudhommeaux.

Excusés : M. Bourdon ; Mme Paz ; MM. Besnard, Bozzi, Corcos, Esmonin, Frot, Hérsant, Joint, Kayser, Milhaud, Picard, Pioch, Dr Platon, Reynier, Ruysen.

**Rassemblement populaire.** — Le récent discours de M. Maurice Thorez à Saint-Etienne, l'attitude des communistes à la Chambre, font craindre pour la première fois une scission entre les partis qui composent le Rassemblement populaire. Le malaise qui vient de se manifester publiquement régnait depuis plusieurs semaines déjà au sein du Comité national de Rassemblement populaire.

M. *Emile Kahn* rappelle que le Comité national n'avait pu arriver à une résolution unanime en plusieurs circonstances, et notamment à propos des affaires d'Espagne. A l'heure actuelle, on peut craindre la démission du ministère et la rupture du Front populaire.

Préoccupé de cette situation, le Bureau propose au Comité Central d'adresser à l'opinion l'appel suivant :

« Le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme.

« Considérant que les partis et organisations qui collaborent au Rassemblement populaire ont juré de rester unis pour l'application du programme commun;

« Considérant que le suffrage universel, en élisant, le 3 mai, une majorité de Front Populaire, a donné à cette majorité et au gouvernement issu d'elle mandat de demeurer étroitement solidaires ;

« Comme sa résolution du 18 octobre, faisant appel à tous les républicains pour sauvegarder contre toutes les tentatives de division l'unité agissante du Front populaire et pour assurer ainsi l'exécution complète du programme commun des gauches. »

M. *Barthélémy* regrette que les partis politiques ne semblent pas comprendre la nécessité absolue de l'union.

M. *Victor Basch* répond que le rôle, au sein du Rassemblement populaire, des groupements non politiques, c'est précisément de faire l'union. La Ligue s'y est employée constamment depuis le début.

M. *Emile Kahn* tient à préciser que le projet de résolution présenté par le Bureau n'est pas dirigé contre un seul parti, mais vise tous ceux qui poursuivent des intérêts égoïstes contre l'intérêt commun du Rassemblement.

M. *Sicard de Plauzoles* souhaiterait que cette résolution eût plus d'accent, notamment qu'elle rappelât le serment du 14 juillet.

M. *Delaisi* voudrait qu'elle précisât le rôle de conciliation qu'a toujours joué la Ligue.

M. *Casati* approuve le texte proposé. Il désirerait simplement qu'il fût un peu renforcé, mais, telle qu'elle, cette résolution répond à la mystique du Rassemblement populaire, et M. Casati souhaite qu'elle soit largement diffusée.

M. *Grumbach* se demande s'il est bien utile de voter une telle résolution. Elle dit trop ou pas assez. Tous les partis pourront la critiquer. Tous pourront l'utiliser. M. Grumbach ne pense pas que la crise actuelle puisse être résolue par un simple appel à l'union. Le conflit est aigu. Il ne sera apaisé que si, à Genève, on arrive à un accord sur les affaires d'Espagne.

M. *Victor Basch* indique que cet accord est, dès à présent, réalisé.

M. *Grumbach* ne le croit pas. Si un accord se fait, il aura pour résultat de faire cesser les campagnes communistes et les difficultés seront plus facilement aplanies.

Voter aujourd'hui un tel texte, c'est faire croire que nous considérons la situation comme très compromise. Si, par malheur, les choses ne s'arrangeaient pas, notre appel à l'union pourrait être lancé un peu plus tard, sous une forme plus pathétique, plus pressante et plus efficace.

M. *Victor Basch* ne croit pas qu'il faille attendre que le Front populaire soit rompu. C'est dès maintenant que la Ligue doit avertir, concilier.

M. *Emile Kahn* est d'accord avec le Président. Nous ne disposons pas d'un journal à nous, mais les

trois journaux du Front populaire feront connaître l'avis de la Ligue. Les délégués de la Ligue au Comité national du Rassemblement populaire seront d'autant plus forts pour concilier qu'ils y viendront avec une résolution unanime du Comité Central.

M. Gombault propose que la résolution rappelle avant tout que le danger fasciste n'est pas encore conjuré.

M. Emile Kahn tenant compte des observations qui ont été faites, propose au Comité Central le texte complet de la manière suivante :

*Le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme,*

*Considérant que les partis et organisations qui collaborent au Rassemblement populaire ont juré de rester unis pour l'application du programme commun ;*

*Considérant que le suffrage universel, en élisant le 3 mai, une majorité de Front populaire, a donné à cette majorité et au gouvernement issu d'elle mandat de demeurer étroitement solitaires ;*

*Considérant qu'il est loisible de croire la démocratie, à l'intérieur et à l'extérieur, est loin d'être conjurée ;*

*Confirme sa résolution du 18 octobre, faisant appel à tous les républicains pour sauvegarder, contre toutes les tentatives de division, l'unité agissante du Front populaire et pour assurer ainsi l'exécution complète du programme commun des gauches.*

*Il donne à ses délégués au Comité national du Rassemblement mandat de rappeler à toutes les organisations antifascistes que le serment du 14 juillet doit être tenu, et que la démocratie française ne pardonnerait, à qui que ce soit, aucune action susceptible d'affaiblir le Front populaire.*

La résolution est votée à l'unanimité.

**En Espagne et en Angleterre** (Délégation de M. Victor Basch). — M. Victor Basch a été appelé en Espagne par M. Alvarez del Vayo, ministre des Affaires Étrangères. Il est allé à Alicante, à Valence, à Barcelone. Il s'est entretenu longuement avec les ministres, et d'autant plus facilement qu'il logeait dans le même hôtel. Au nom de la Ligue, du Rassemblement populaire et du Comité de coordination pour l'aide au peuple espagnol, M. Victor Basch a lancé un appel qui, reproduit sur disques, a été diffusé dans toute l'Espagne. (Voir *Cahiers du 15 décembre 1936*, p. 792).

Il rapporte de son voyage le sentiment que l'Espagne républicaine a une confiance totale dans l'issue de la lutte, qu'elle ne doute à aucun moment de la victoire. Dans les villes, on n'a pas l'impression d'un pays en guerre. Valence est très animée. On éprouve la même impression que lorsque, pendant la guerre, on quittait Paris pour Bordeaux. Valence est d'ailleurs tenue dans l'ignorance des opérations militaires. C'est par les journaux étrangers qu'on y a appris le bombardement de Madrid.

Cette confiance est-elle fondée sur des raisons sérieuses? Oui, assurément. L'Espagne a à sa tête un vieux tribun, ardemment suivi par tout un peuple qui veut se défendre. S'il n'y avait pas l'afflux des soldats étrangers, le recrutement de l'armée de Franco serait très difficile, alors que le réservoir d'hommes des gouvernementaux est inépuisable. Les Espagnols sont individualistes. La discipline est chez eux à peu près inconnue, mais, peu à peu, on arrive à faire d'eux d'excellents soldats. Franco ne dispose que de mercenaires. Les républicains sont résolus à défendre leurs libertés. Ils ont longtemps manqué d'armes et d'avions. Depuis le 13 octobre, ils en sont pourvus. Ils ont des tanks, des armes, des avions montés par des pilotes français ou russes sans qu'il y ait, comme on l'a dit, d'armée russe en Espagne. A partir du jour où la Russie a repris sa liberté, elle est devenue très populaire en Espagne. Si un contrôle strict est établi, la victoire du gouvernement est certaine; même si on empêchait tous les volontaires de se rendre en Espagne, la victoire serait aux républicains plus ou moins tard. La prise même de Madrid ne mettrait pas fin à la guerre. Il faut convenir aussi que même si les gouvernementaux éloignaient les rebelles

des abords de Madrid, la guerre ne serait pas terminée. Il faut se souvenir que les guerres carlistes ont duré seize ans.

Nous étions partisans du pacte de non-intervention, mais à une condition : qu'il fût observé par tous. Il en est de même pour le contrôle. Si les volontaires français et russes ne peuvent plus entrer en Espagne et si l'Allemagne et l'Italie continuent à envoyer de véritables corps expéditionnaires, nous serons encore dupes. Quoi qu'il arrive, la position de la France en Espagne est très compromise. Si les gouvernementaux l'emportent, ils n'oublieront pas que les démocraties les ont abandonnés. Si les rebelles arrivent au pouvoir, ils nous haïront. A l'heure actuelle, seule la Russie est populaire.

\* \* \*

M. Victor Basch s'est joint à la délégation organisée par le Comité Mondial contre la Guerre et le Fascisme et composée de MM. Langevin, Bayet, Jean Longuet et Morizet dans le dessein d'informer l'opinion britannique du véritable caractère des événements d'Espagne. La mission a vu tous les partis : conservateurs, libéraux et labors, les Trade Union, les directeurs des grands journaux et un grand nombre de personnages représentatifs : MM. Winston Churchill, Wells, Iteed, Lord Cecil, Normann Angell.

Au moment où le conflit a éclaté, l'opinion anglaise, dans une proportion de 75 %, était favorable aux rebelles. Pour les Anglais, le fascisme qu'ils abhorrent est tout de même une forme d'ordre, tandis que le communisme est le désordre. Cette opinion est encore aujourd'hui solidement ancrée dans leur esprit. M. Victor Basch a été stupéfait par l'ignorance des Anglais. Ils semblent ne pas se rendre compte des dangers qu'ils courraient si la Méditerranée occidentale devenait le *mare nostrum* rêvé par Mussolini, la route des Indes, vitale pour l'Angleterre, est menacée d'être coupée. Ils ne s'en aperçoivent pas et, pour le moment, semblent préoccupés surtout de ramener l'Allemagne dans la Société des Nations.

Ils prétendent que le Portugal n'est pas un lieu de passage et ne fournit rien aux rebelles. Il semble qu'il y ait un sorte de collusion entre les monarchistes espagnols et les conservateurs anglais qui voient dans la restauration de la royauté le remède aux dangers de la guerre d'Espagne. Des tentatives ont été faites pour savoir ce que ferait l'Angleterre si le pacte de non-intervention était violé. Le gouvernement français s'est heurté à un *non-possimus* surtout du côté de l'Amirauté. Si ces choses ne peuvent être dites officiellement, nous avons le droit, nous, de les dire et d'expliquer ainsi à notre opinion publique la position du gouvernement français. Notre gouvernement est d'ailleurs populaire dans les milieux du Labour Party qui considéreraient sa chute comme une catastrophe. Quant à l'opinion moyenne, elle est empoisonnée par les grands journaux dans la faible mesure où ils parlent des affaires d'Espagne et, dans son ensemble, elle ne s'y intéresse pas.

Pendant le séjour de M. Basch en Angleterre, les journaux ne parlaient que d'une femme coupée en morceaux et des fêtes du couronnement du Roi. Un redressement de l'opinion s'est produit récemment. On l'a attribué en partie à l'action de la délégation française dont la visite a eu un grand retentissement. L'opinion a été émue surtout par les nouvelles du bombardement de Madrid et par le fait que, alors que Franco bombarde les hôpitaux, le gouvernement de Caballero a donné l'ordre de ne poursuivre, dans les bombardements par avions que des buts strictement militaires. Les Anglais ont su également que Largo Caballero s'était engagé à ne pas porter atteinte à la religion catholique et à ne poursuivre que les prêtres convaincus d'avoir participé à des complots. Les sympathies de l'Angleterre, sous ces différentes influences, se sont un peu modifiées. D'autre part, le pacte germano-nippon a inquiété et ému les milieux de la cité. L'Angleterre semble résolue aujourd'hui à demander avec énergie un véritable contrôle.

M. Hadamard remarque qu'on a persuadé à la

France que l'Angleterre s'opposait à toute action en Espagne et qu'on persuadait en même temps aux Anglais qu'ils doivent s'abstenir, pour ne pas gêner le gouvernement Blum. L'opinion anglaise ne se rend pas compte du danger que court l'Angleterre dans le conflit actuel, mais l'opinion française est aussi scandaleusement trompée. On entretient chez elle la même cécité. M. Hadamard voudrait que l'on fit une affiche expliquant pourquoi les Français qui soutiennent la cause des rebelles sont des traîtres. Non seulement, comme chacun le sait, notre pays serait exposé, en cas de victoire de Franco, à être attaqué par le Sud en même temps que par le Nord, mais de plus il serait privé de munitions. Il ne faut pas oublier, en effet, que les deux tiers de l'acide sulfurique dont nous avons besoin pour nos armements nous sont fournis par l'Espagne. Il importe encore d'agir sur une partie importante de l'opinion, de placer la question tout particulièrement sur ce terrain de défense nationale.

M. *Basch* rappelle que de telles affiches sont déjà en préparation par les soins du Comité de coordination.

M. *Emile Kahn*, au nom de tout le Comité Central, remercie le Président de l'admirable effort qu'il a fait en Espagne et en Angleterre : l'honneur de ces missions rejait sur la Ligue tout entière.

**Rassemblement international contre la guerre et le militarisme.** — M. *Félicien Challaye*, président du Comité d'organisation du Rassemblement international contre la guerre et le militarisme, demande au Comité de décider l'adhésion de la Ligue à ce Rassemblement. Les adhérents doivent accepter les cinq points suivants qu'ils s'engagent à défendre et à propager :

- 1° Suppression dans les lois et dans les constitutions de tout ce qui concerne la guerre, et notamment du droit de déclarer la guerre ;
- 2° Désarmement total et immédiat (par exemple, sur la base du projet Litvinoff de 1927) ;
- 3° Abolition du service militaire obligatoire ;
- 4° Tant que toute obligation militaire n'est pas abolie, liberté de refuser le service militaire ;
- 5° Libération immédiate de tous les objecteurs de conscience.

Le Rassemblement tiendra son premier congrès les 15, 16 et 17 mai 1937 (Pentecôte) (1). Il aura pour but, non pas de discuter les cinq points ci-dessus, base du Rassemblement international contre la guerre et le militarisme, mais de fixer les méthodes de travail et les moyens d'action pour créer un mouvement mondial et pour réaliser immédiatement, en tout ou partie, les cinq points.

M. *Emile Kahn* donne lecture des lettres qu'il a reçues de MM. Besnard, Bozzi, Esmonin, Ruyssen ; M. *Besnard* :

« Il me sera impossible de me rendre à la séance du Comité Central de ce soir ; je vous prie de m'excuser.

« Présent, j'aurais voté contre l'adhésion au « Rassemblement international ». Certes, je suis un ardent ami de la paix, mais il y a des manières de défendre la paix qui appellent la guerre. Quand on rencontre un chien enragé, il est aussi dangereux de fuir devant lui que de lui tirer les poils de la queue. Pousser au désarmement de la France dans les circonstances actuelles, ce n'est pas, à mon avis, travailler pour la paix ; c'est préparer ou tout au moins faciliter notre asservissement. Je trouve odieuse cette parole : « Plutôt la servitude que la mort. » »

M. *Bozzi* :

« Je suis, évidemment, pour une action cohérente de tous les éléments pacifistes contre la guerre.

« Mais je suis, comme je l'ai toujours été, profondément convaincu que le pacifisme absolu fait l'affaire du bellicisme ; le loup vient facilement à bout des moutons, parce que ce sont des moutons. Le pacifiste que je suis ne consent pas à être mouton que loup peut dévorer à l'aise. Le jour où les Aryens de Tokio, unis aux Nippons de Berlin et aux purs Germains de Rome, tous « assoiffés de territoires » — si je puis dire — ne trouveraient plus en face d'eux que les « objections » de la conscience de Challaye et de René

Gérin, je me verrai contraint d'apprendre l'allemand — à mon âge — et, quoique je sois pékin de la tête aux pieds, de m'exercer au pas de loie, pour défilier aux cris de « Heil Hitler ! » ; pour marcher, sur l'ordre de Hitler, d'Europe domptée à la conquête des Amériques. Car, à ce moment-là, si ma conscience objecte, Hitler la mettra au pas sans me demander mon avis.

« J'ai la plus grande estime pour le talent de Challaye et la sincérité mystique de René Gérin : s'ils ne me demandent que des fleurs, en voici, des gerbes et des bouquets. Mais, en même temps, je les chasse de ma République, comme meurtriers de ce que j'ai de plus cher, doublement meurtriers : le pacifisme absolu risque de tuer la Paix ; il tue sûrement la Démocratie. Il est, en effet, avec l'esprit du monde émetteur, à la source des triomphes fascistes. »

M. *Esmonin* :

« Je vote contre la proposition Challaye. Je propose le maintien des résolutions antérieures sur les responsabilités de la guerre. La question est encore en débat pour les historiens. »

M. *Ruyssen* :

« Ne pouvant, une fois de plus — et je m'en excuse — prendre part à la réunion du Comité Central de lundi prochain, je voudrais tout au moins vous marquer mon opposition absolue à la proposition de notre collègue Challaye de décider l'adhésion de la Ligue au Rassemblement international contre la guerre et le militarisme.

« Je crois, d'abord, qu'en général, la Ligue s'interdit d'adhérer à aucun groupement quel qu'il soit, et c'est selon moi sagesse ; il suffit que la Ligue prête éventuellement son appui aux manifestations des organisations pour lesquelles sa collaboration momentanée paraît opportune, comme elle n'a pas manqué de le faire en mainte circonstance.

« Le principe adopté par la Ligue de ne donner son adhésion permanente à aucun groupement me dispense d'entrer dans la discussion des tendances spéciales du R.I.G.M., au sujet desquelles j'aurais cependant beaucoup à dire. Je signalerai cependant un point. Le soi-disant Rassemblement auquel on nous convie est, en effet, un **contre-Rassemblement** ; il s'agit — et les initiateurs ne s'en cachent même pas — d'opposer une nouvelle organisation au Rassemblement universel pour la Paix créé par Lord Cecil et Pierre Cot. Je n'insisterai pas plus sur les mérites de cette organisation que je ne m'étends sur le caractère du R.I.G.M. ; mais un fait est évident : le Rassemblement pour la Paix, antérieur au R.I.G.M., a fait de très utile besogne en réagissant contre l'absurde et désastreuse dispersion des efforts pour la paix en de nombreux pays, et tout spécialement en France ; il a obtenu la collaboration de très nombreux milieux, fort divers, qui n'avaient pas jusqu'ici associé leur propagande, depuis les syndicats jusqu'aux milieux religieux ; la Ligue ne peut appuyer la manœuvre de diversion et de division à laquelle on voudrait aujourd'hui l'associer. »

M. *Félicien Challaye* relève dans la lettre de M. Ruyssen qui vient d'être lue une contradiction. M. Ruyssen se refuse, pour des raisons de forme, à adhérer au Rassemblement international contre la guerre et le militarisme, alors qu'il admet l'adhésion de la Ligue au Rassemblement universel pour la Paix.

M. *Victor Basch* précise immédiatement que la Ligue collabore avec le Rassemblement universel pour la Paix, mais qu'elle n'y a pas adhéré.

M. *Félicien Challaye* demande que la Ligue collabore avec le R. I. G. M. comme elle a collaboré avec le R. U. P. Le Rassemblement international contre la guerre et le militarisme a pour objet de réunir tous ceux qui s'opposent à toute guerre quel qu'en soit le prétexte, à l'exception de la guerre civile. Cinq principes ont été posés, qui vont par ordre d'exigence décroissante :

1° La guerre est un crime ; elle doit disparaître des constitutions et des lois ;

2° Il ne faut pas maintenir les moyens de commettre ce crime ; par conséquent, il faut désarmer ;

3° Il faut abolir le service militaire obligatoire, si l'on maintient une force armée, que ce soit une armée de volontaires ;

4° Tant que le service militaire existe, il faut légaliser l'objection de conscience ;

5° Les objecteurs de conscience actuellement incarcérés doivent être libérés.

Le Congrès se réunit, non pour discuter ces prin-

(1) Depuis la réunion du Comité Central, le Congrès a été renvoyé aux 11, 12, 13 et 14 septembre 1937.

cipes qui sont admis de tous ceux qui accepteront de participer au Congrès, mais pour étudier les moyens de les réaliser.

M. Victor Basch estime qu'il est impossible de proposer à la Ligue d'adhérer à un rassemblement ainsi défini. On ne peut nous demander d'accepter un credo sans l'avoir discuté. On nous propose de l'accepter d'abord, et d'en discuter seulement les modalités. M. Basch, même s'il acceptait personnellement les cinq principes qui ont été posés par M. Challaye, se refuserait à adhérer à une organisation qui lui demande de ne pas examiner le fond même de la question, mais seulement la forme.

M. Victor Basch admire l'intrépidité avec laquelle M. Challaye et ses amis prennent pour base de leur action un tel programme à l'heure même où le surarmement allemand et italien menace la civilisation tout entière. C'est au moment où nous nous demandons si nos forces sont suffisantes et ce que nous deviendrons si elles ne le sont pas, que M. Challaye nous propose un désarmement « total et immédiat ». Assurément, M. Basch ne repousse pas entièrement ce programme. Il souhaiterait, lui aussi, que l'on inscrivent dans toutes les constitutions, comme dans la constitution espagnole, l'interdiction de recourir à la guerre. Il est partisan du désarmement, mais simultanément. Il a demandé un statut pour les objecteurs de conscience et la libération de ceux qui sont emprisonnés, mais il ne peut aller au-delà.

M. Grumbach trouve parfaitement logique que le Congrès se propose de fixer les méthodes et non de discuter les principes. Discuter à nouveau sur ces questions, c'est du temps perdu. Il suffit que ceux qui sont d'accord sur les principes se réunissent pour chercher les moyens de les appliquer.

En ce qui concerne la Ligue, elle n'a rien à faire dans ce nouveau Rassemblement, puisque les principes qui sont pris comme base sont en opposition absolue avec ceux de la Ligue. Il suffit donc de déclarer tout simplement que la Ligue ne peut prendre part à ce Congrès. Ce Rassemblement, qui a été organisé quatre mois après le Rassemblement universel pour la Paix, est tout simplement une entreprise concurrente hostile aux quatre points principaux qui, conformément au Pacte de la S. D. N. constituent les règles d'action du R. U. P. On a le droit de le faire, assurément, mais la Ligue ne saurait y collaborer sans violer toutes les décisions de ses Congrès.

M. Prudhommeaux admet comme un idéal hélas lointain encore ce désarmement que M. Challaye réclame total et immédiat, mais qui, dans la réalité, ne peut être que progressif. M. Challaye voudrait voir supprimer dans toutes les constitutions, le droit de déclarer la guerre. Mais à l'heure actuelle, l'agresseur ne déclare pas la guerre, il la fait sans avertissement. Cet obstacle à la guerre que M. Challaye voudrait inscrire dans les constitutions serait donc un simple obstacle de papier. Ce qu'il faudrait, c'est l'interdiction de faire la guerre signifiée à l'agresseur par l'ensemble des nations respectueuses de la sécurité collective et de ses obligations. Cette interdiction, au surplus, elle est inscrite dans le Pacte Briand-Kellog, qui a été signé par soixante et un Etats. Mais elle a besoin d'être sévèrement sanctionnée.

En ce qui concerne le désarmement total, il faut vouloir avant tout les conditions qui le rendront possible : a) une organisation solide de la prévention des conflits ; b) une organisation tout aussi solide de la sécurité collective.

Les trois autres articles du programme du R. I. G. M. n'apparaissent pas à M. Prudhommeaux comme constituant un véritable programme constructif de pacification. Ils n'ajoutent rien aux principes formulés dans les deux premiers articles. L'abolition du service militaire obligatoire ? C'est une conséquence nécessaire du désarmement total. Le droit de refuser le service militaire ? Mais si ce droit, comme on le demande, est inscrit dans la loi militaire, cela

reviendra à dire : aussi longtemps que le service militaire sera obligatoire, il restera facultatif. Quant à la libération immédiate des objecteurs de conscience, elle n'est que la suite toute naturelle de la reconnaissance même de l'objection de conscience demandée par l'article précédent. Au total, tous ces articles du programme se ramènent à cette constatation pitoyable : nous demandons que le service militaire soit obligatoire sans l'être ; M. Prudhommeaux ne s'oppose pas, en fait, à la libération des véritables objecteurs de conscience, mais il ne veut pas en faire un droit proclamé par la loi. Et il doit être entendu que le service civil auquel seront astreints les objecteurs sera, par sa nature et sa durée, plus pénible que le service militaire proprement dit.

En réalité, ce programme du R. I. G. M. a été dressé hâtivement, pour faire concurrence au Rassemblement universel pour la Paix qui repose, lui, sur la sécurité collective. M. Prudhommeaux, qui repousse pour son compte le programme du Rassemblement International contre la Guerre et le Militarisme, demande à la Ligue de le repousser également.

M. Emile Kahn se rallie au premier argument donné par M. Victor Basch et qui lui paraît décisif : la Ligue ne peut entrer dans une organisation dont les principes ne peuvent être ni amendés, ni même discutés. Comme M. Grumbach et M. Prudhommeaux, il estime qu'aucun de ces principes ne peut être accepté par la Ligue.

En ce qui concerne le Rassemblement universel pour la Paix, la Ligue n'y a pas donné son adhésion. Elle y a seulement collaboré (Voir la décision du Bureau du 30 avril, *Cahiers* 1936, page 472).

Le Rassemblement universel pour la Paix, remarque M. Hadamard, avait sur le Rassemblement international contre la guerre et le militarisme un grand avantage : c'est d'avoir été organisé à une époque plus favorable. Le Rassemblement actuel arrive à un moment bizarrement choisi, alors que la guerre bat son plein en Espagne.

M. Barthélemy réplique que la situation actuelle ne serait pas ce qu'elle est si on avait pu faire ce Rassemblement il y a quelques années.

M. Challaye répond aux observations qui ont été faites : il est normal que, dans un Congrès, on fixe à l'avance les limites du débat. Quant on participe à un Congrès de la Ligue, on est censé accepter la Déclaration des Droits de l'Homme. Le Rassemblement international n'a pas été fait en opposition au Rassemblement universel pour la Paix. Il n'y a pas contradiction entre les deux. Une organisation qui a collaboré à l'un peut collaborer à l'autre. Les cinq principes qui ont été posés ne sont pas également absolus. Le second point, notamment, peut être discuté, puisque le Rassemblement, qui réclame le désarmement total et immédiat, ne dit pas si ce désarmement doit être unilatéral ou simultané. C'est là, un point que le Congrès lui-même précisera.

M. Emile Kahn demande à M. Challaye quels moyens de défense il propose à un peuple attaqué qui refuse de se défendre par les armes.

M. Challaye répond que si l'Éthiopie ne s'était pas défendue par des procédés militaires, de nombreuses vies humaines auraient été épargnées. L'absence de résistance par les procédés militaires est préférable à la guerre. La résistance dite passive, la grève, les attentats individuels peuvent empêcher l'agresseur de s'établir dans un pays qu'il cherche à conquérir.

Le troisième point du programme est tout à fait réel et concret. L'abolition du service militaire obligatoire est une chose possible. Si l'abolition du service pour tous est possible, à plus forte raison l'abolition du service pour quelques-uns que préconise le quatrième point.

On a objecté que ces propositions étaient inactuelles, mais chaque fois, dans le passé, que M. Challaye les a présentées, on lui a toujours répondu qu'elles étaient inactuelles. Elles cesseront d'être inactuelles

si on éveille les consciences, si on les prépare à admettre ces thèses.

M. Victor Basch réplique que pour tous la guerre est un crime, et que, comme M. Challaye, tous ses collègues cherchent à éveiller les consciences. M. Challaye a reconnu que ses propositions descendaient graduellement du ciel de Platon à la réalité. Nous vivons malheureusement dans la dure réalité. M. Basch a demandé souvent à M. Challaye comment il pouvait admettre la défense individuelle pour un particulier et repousser la défense nationale collective de tous les citoyens d'un Etat.

En défendant mon enfant, répond M. Challaye, je peux lui sauver la vie. En faisant la guerre, je l'expose à être tué.

Mais, réplique M. Victor Basch, en vous défendant, vous tuez votre adversaire, où est la différence ? Vous détruisez aussi une vie humaine.

Le Président met aux voix la proposition de M. Félicien Challaye :

*Ont voté pour :*

MM. BARTHÉLÉMY, CHALLAYE, GÉRIN, REYNIER.

*Ont voté contre :*

MM. VICTOR BASCH, BERNARD, Mme BLOCH, MM. BOURDON, BOZZI, G. BUISSON, Mlle COLLETTE, MM. CUDENET, ESMONIN, G. ETIENNE, FROT, GOMBAULT, GRUMBACH, GUERRY, HADAMARD, HERSANT, KAHN, KAYSER, MILHAUD, ROGER PICARD, PRUDHOMMEUX, RUYSSSEN, SICARD DE PIAZOLES.

*Se sont abstenus :*

MM. CASATI, DEFAISI, MICHON.

**Affaire Langlois.** — Une agitation injustifiée autour de l'affaire Langlois reprend depuis quelque temps dans certaines Sections parisiennes.

A la Section de Paris 19<sup>e</sup> (Combat-Villette, Pont de Flandres) le 20 novembre, à une séance à laquelle le Secrétaire général n'avait pas été convoqué, M. Cabau, président honoraire de la Section, a présenté un rapport reprenant toutes les allégations fausses dont le Congrès de Dijon a fait justice.

Après avoir entendu ce rapport, la Section a voté à l'unanimité un ordre du jour qui :

- « Regrette que, jusqu'à ce jour, aucune solution n'ait été obtenue.
- « Que, malgré les vœux des sections, des fédérations et du Congrès de Dijon, le Comité Central n'ait point engagé une action suffisante pour vaincre l'opposition de ceux qui s'obstinent à maintenir, à la Chambre des députés, un mode de votation permettant toutes combinaisons néfastes aboutissant à des votes truqués auxquelles mettrait fin l'invention de la machine Langlois.
- « Proteste contre le retard apporté à la désignation officielle de l'arbitre accepté par le Président actuel de la Chambre des députés et M. Langlois.
- « Demande au Comité Central, à la Fédération de la Seine et à toutes les Sections de la Ligue d'informer le Populaire publique française de l'arbitraire que certains fonctionnaires font encore peser sur le pays. »

Une fois de plus, une résolution aura été prise, et une condamnation prononcée, sans débat contradictoire. En fait, il résulte de la lettre adressée par M. Herriot au Président, le 13 novembre, que le retard dont se plaint M. Langlois n'est imputable qu'à lui-même.

M. Barthélémy estime que la seule réponse à faire c'est de publier la lettre de M. Edouard Herriot (Voir procès-verbal du Bureau du 30 novembre, *Cahiers* 1927, page 17).

M. Grumbach demande au Comité de féliciter des méthodes de polémique qui sont en contradiction avec l'esprit de la Ligue.

La proposition de M. Grumbach est adoptée à l'unanimité par le Comité Central.

## NOS INTERVENTIONS

### ASSISTANCE PUBLIQUE

#### *Protection de l'Enfance*

**Mineurs F...** — Mme et M. F..., brigadier d'octroi en retraite, avaient été déchus de la puissance paternelle par jugement du 31 octobre 1934 qui confiait leurs deux enfants à l'Assistance publique.

Les deux enfants avaient été placés à la campagne. L'aîné, un garçon maladif et instable, refusait de rester chez ses « nourriciers » et s'échappait continuellement pour rejoindre ses parents qui étaient chaque fois menacés de poursuites. Les meilleurs renseignements nous étaient donnés sur M. F... Sa femme, souffrante, s'était, à un moment donné, adonnée à la boisson et c'est sur dénonciation de voisins que les deux époux avaient été déchus de leurs droits sans pouvoir se défendre, la convocation du tribunal les ayant touchés trop tard.

La décision n'était pas modifiable avant trois années. Les enfants, qui avaient toujours été bien traités par leurs parents, ne cessaient de demander à leur être rendus. La Ligue, saisie, avait demandé à l'Assistance publique de rendre à M. F..., qui n'avait jamais démerité, et à sa femme qui s'était corrigée de son défaut, des enfants qu'ils avaient toujours parfaitement soignés. L'Assistance avait répondu qu'il n'était pas possible de déroger à une décision de justice définitivement et régulièrement rendue.

Nous avons alors proposé à l'assistance publique un moyen terme : placer les enfants chez des parents des époux F... L'assistance acceptait, en principe, la solution, mais les personnes pressenties s'étaient dérobées.

Pendant ce temps, le jeune garçon, en punition de ses fugues successives, avait été placé à l'école dite « d'éducation surveillée » de Montesson, dans un état nerveux extrêmement mauvais. La décision qui frappait ses parents de déchéance menaçait d'avoir pour l'avenir de cet enfant innocent les pires conséquences.

D'accord avec l'avocat des époux F... et avec ces derniers, nous avons alors proposé à l'assistance publique de placer les enfants F... dans une école professionnelle de la Ville de Paris. M. F... s'engageait à assumer tous les frais, mais laissant à l'Assistance la surveillance et la direction des enfants.

« Il semble, écrivions-nous, que cette solution doive réunir tous les suffrages puisqu'elle respecterait une décision judiciaire de retrait de la puissance paternelle tout en permettant néanmoins de donner aux enfants une éducation et une instruction correspondant à leur milieu et aux sacrifices consentis par leurs parents, éducation et instruction qu'ils ne reçoivent pas actuellement.

« Nous nous permettons de vous indiquer, à la demande du défenseur des époux F..., que, dans une lettre adressée le 5 août dernier au Conseiller général de la Seine, maire de N..., M. le Garde des Sceaux, saisi de l'affaire, par ce magistrat municipal, l'avait informé qu'il priait le Procureur général de se mettre en rapport avec votre administration « pour rechercher quelles mesures de placement pourraient être prises dans l'intérêt des mineurs F... ». Car c'est en effet cet intérêt qui doit tout primer. Or, enfermer ces enfants jusqu'alors convenablement élevés, dans des maisons de surveillance, de redressement et même de correction (puisqu'un des deux a dû passer quelques mois à l'école de Montesson), c'est leur infliger une peine alors qu'ils ne sont coupables d'aucun délit. C'est risquer de ruiner dans l'avenir leur existence.

L'Assistance publique, se rendant à nos raisons, vient de nous faire savoir qu'elle se rallie à cette solution et que les enfants seraient placés dans les établissements d'éducation professionnelle de la Ville de Paris choisis par les parents.

La Ligue des Droits de l'Homme se félicite hautement d'avoir pu contribuer à sauver deux enfants malheureux.